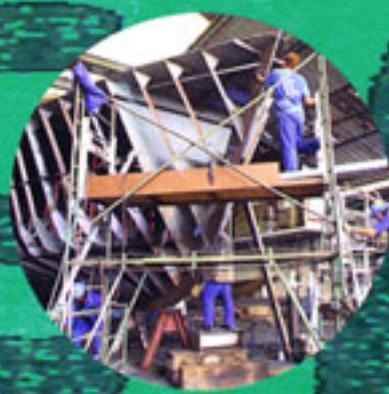


REGARDS

TE AVEI'A

ANNÉE 2001
EN DEMI-TEINTE



TE AVEI'A



INSTITUT
STATISTIQUE
DE LA
POLYNÉSIE
FRANÇAISE

Supplément au mensuel "Te Avei'a"
Regards sur l'économie de l'année 2001



N° 10

Directeur de la publication :
Bertrand ODDO

Rédactrice en chef :
Patricia ANNEVILLE

Auteurs de la publication :
Claire TALVARD
* Laeticia BAR

Maquettage : Yrida DOMINGO

Flashage : SCOOP

Impression : STPmultipress

Vente et abonnements : 47 34 42

Prix du numéro :

En Polynésie française : 3 000 F.CFP

Hors Polynésie française : 4 000 F.CFP

Dépôt légal : Octobre 2002

ISSN 0293 - 2547

©ISPF 2002

Institut Statistique de la Polynésie française
Immeuble UUPA, rue Édouard AHNNE
B.P. 395 - 98 713 Papeete - Tahiti
Tél. : (689) 47 34 34 / Fax : (689) 42 72 52
E-m@il : ispf@ispf.pf / Site web : www.ispf.pf

	page
1. REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2001	
1 LA CONJONCTURE INTERNATIONALE	04
1.1 Stagnation de l'activité aux États-Unis au premier semestre	04
1.2 Récession au Japon dès le début 2001	04
1.3 L'Europe résiste	04
1.4 Les politiques monétaires s'assouplissent	05
1.5 Été 2001 : premiers symptômes en Europe	05
1.6 L'après 11 septembre	06
2 LE TOURISME	08
2.1 L'impact du 11 septembre	08
2.2 Diminution des liaisons Paris-Papeete	09
2.3 Les marchés émetteurs	10
2.4 L'hôtellerie	10
3 LA PERLICULTURE	12
3.1 Quelques difficultés pour la perle	12
3.2 L'évolution de la réglementation	13
3.3 Les pays importateurs	14
3.4 Le marché international de la perle	14
4 LE BÂTIMENT ET LES TRAVAUX PUBLICS	16
4.1 La demande publique	16
4.2 La défiscalisation et les aides aux particuliers	17
5 LA PÊCHE	18
5.1 Une flottille en expansion	18
5.2 Croissance des rendements et de la production	19
5.3 Les exportations de poissons	19
5.4 Horizon 2007	20
6 L'AGRICULTURE	22
6.1 Une production sous évaluée	22
6.2 Les exportations	22
7 L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION	24
7.1 Hausse des produits alimentaires et des services	24
7.2 Baisse des produits manufacturés	25
7.3 Des facteurs extérieurs favorables	25
8 LES ENTREPRISES POLYNÉSIENNES	26
8.1 L'immobilier, locations et services aux entreprises,...	26
8.2 Rotation du parc	27
8.3 Papeete, pôle d'attraction	27
8.4 Une majorité d'entreprises individuelles	28
8.5 Un secteur tertiaire dominant	28
9 L'EMPLOI	30
9.1 Des effectifs salariés en faible progression	30
9.2 Salaires en hausse	31
9.3 Un marché de l'emploi en meilleure santé	31
10 LE COMMERCE EXTÉRIEUR	34
10.1 Balance commerciale et taux de couverture en retrait	34
10.2 Des importations civiles en hausse	34
10.3 Baisse des exportations locales	36
11 LA DÉMOGRAPHIE*	38
11.1 Une population vieillissante	38
11.2 Hausse de la mortalité en 2001	39
11.3 Augmentation des naissances et de la fécondité...	41
11.4 Toujours moins de mariages	43
11.5 Situation démographique	43
2. LES TABLEAUX ET GRAPHIQUES	45
1. Bâtiments et Travaux Publics	46
2. Pêche	47
3. Prix à la consommation	48
4. Emploi	49
5. Commerce extérieur	50
6. Consommation des ménages	52
7. Tourisme	53



1- REGARDS SUR L'ÉCONOMIE DE L'ANNÉE 2001

Après trois premiers trimestres satisfaisants pour l'ensemble des secteurs, l'économie polynésienne subit les événements du 11 septembre et une conjoncture internationale difficile qui pénalisent ses deux activités clés : la perliculture et le tourisme. Dans le domaine de la perle, cet environnement déstabilise un secteur d'ores et déjà en pleine restructuration pour préserver la qualité du produit et pérenniser l'activité sur le long terme ; les mesures prises par le gouvernement en 2001 traduisent cette volonté de privilégier un secteur à forte valeur ajoutée. Dans le domaine touristique, qui constitue toujours la première source de recettes du territoire, ce dernier trimestre 2001 est synonyme de déclin en particulier sur le segment des croisières.

L'année 2001 met ainsi un frein à quatre années de croissance ininterrompue. Ce ralentissement est directement imputable à une baisse de la fréquentation touristique dès le mois d'août ainsi qu'au recul des exportations de perles qui se trouvent handicapées par la baisse structurelle des cours depuis quelques dix années. Cette faiblesse de la perle renforce le déficit de la balance commerciale malgré la bonne tenue des autres produits locaux. Seul le BTP, jouant à contre emploi, a connu sa troisième année de croissance en s'appuyant essentiellement sur une forte commande publique.

Ce moindre dynamisme des secteurs vedettes de l'économie polynésienne s'est fait sentir sur l'emploi salarié, les effectifs déclarés à la CPS n'ayant cru que de 0,4% sur un an. Le retournement de la conjoncture internationale intervenu en 2001 est ainsi perceptible sur l'activité du « Fenua ». Il donne une image des résultats économiques en demi-teinte.

Conjoncture internationale

L'année 2001 confirme le ralentissement de l'économie mondiale, amorcé en 2000. Aux États-Unis comme au Japon ou dans la zone Euro, les exportations et la demande des entreprises sont mal orientées, ce qui pèse sur le marché du travail et la confiance des ménages. Ce ralentissement est remarquable et préoccupant en ce qu'il touche l'ensemble des grandes zones économiques du monde, à l'exception de quelques pays émergents (notamment la Chine et les pays producteurs de pétrole) ; contrairement à ce qui s'est passé dans les années 90, aucun pays n'a été à même de prendre le relais des États-Unis comme locomotive de l'économie mondiale.

1. STAGNATION DE L'ACTIVITÉ AUX ÉTATS-UNIS AU PREMIER SEMESTRE

L'économie américaine, la première à avoir donné des signes d'essoufflement, enregistre une croissance faible en ce début d'année : la contribution des stocks au PIB est négative (déstockage massif), et celle des échanges extérieurs demeure très faible. Les exportations ont effectivement diminué, pénalisées par un dollar fort qui affaiblit la compétitivité des produits américains, mais aussi en raison d'une forte contraction de la demande asiatique. L'investissement des entreprises fléchit au fur et à mesure que les commandes diminuent, surtout dans le secteur des nouvelles technologies.

Les importations sont en hausse, reflétant ainsi la dépendance des États-Unis vis-à-vis du reste du monde.

Toutefois, malgré la hausse des prix de l'essence et la détérioration du marché de l'emploi, la consommation des ménages bien que ralentie demeure suffisamment vigoureuse pour empêcher l'économie de tomber dans la récession. Elle continue d'ailleurs à résister jusqu'en août, soutenue par les allègements fiscaux.

2. RÉCESSION AU JAPON DÈS LE DÉBUT 2001

Au Japon, la récession est déjà là. Après un recul de la croissance de 0,8% au premier trimestre (en rythme annuel), le second trimestre affiche un déclin de 3,2%. Les raisons d'une telle détérioration se trouvent aussi bien dans la demande interne que dans la demande externe : les exportations fléchissent malgré la dépréciation du yen, et les investissements – publics et privés – ont chuté.

Dans un contexte politique incertain et face à la détérioration du marché du travail, la demande intérieure japonaise peine à redémarrer. En outre, la croissance modérée des pays émergents d'Asie constitue un frein important à l'expansion des ventes japonaises. Frappées par le ralentissement américain et par le retournement du cycle de l'électronique, les économies asiatiques ont connu une franche décélération de l'activité fin 2000-début 2001. La réduction des exportations n'a pu être relayée par la demande intérieure et les marges de manœuvre des gouvernements pour soutenir l'activité pendant ce passage à vide sont limitées : les politiques monétaires sont déjà souples et les politiques budgétaires expansionnistes.

3. L'EUROPE RÉSISTE

Dans un contexte de ralentissement global de l'activité, l'Union européenne fait figure d'îlot de prospérité. Les enquêtes de conjoncture indiquent toutefois une modéra-

tion de la croissance dans l'industrie, en liaison avec l'allègement des carnets de commandes à l'exportation. Ce phénomène est particulièrement marqué en Allemagne.

Mais la bonne tenue de la demande intérieure permet de compenser, en partie, le fléchissement de la demande extérieure. Les ménages bénéficient d'un processus de désinflation à travers le recul des prix de l'énergie et des premiers effets des réductions d'impôts. Ainsi, la consommation était-elle favorablement orientée début 2001, en particulier en France et, dans une moindre mesure, en Allemagne. Par ailleurs, les entreprises font état de perspectives d'investissement assez soutenues liées à la nécessité d'accroître leurs capacités de production.

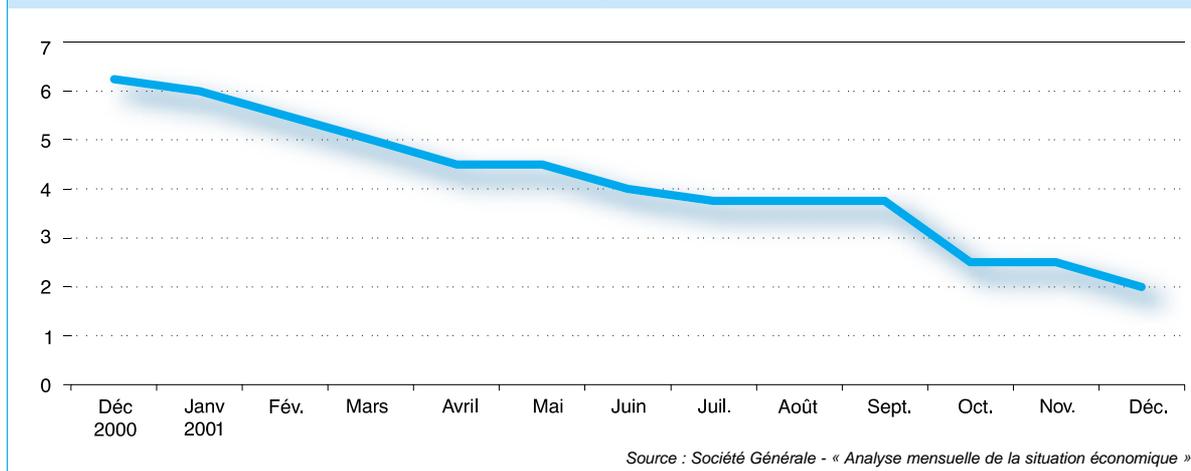
4. LES POLITIQUES MONÉTAIRES S'ASSOULISSENT

Face au tassement de l'activité, les politiques économiques se sont rapidement assouplies un peu partout dans le monde. Du côté de la politique monétaire, la Banque fédérale des États-Unis s'est montrée particulièrement réactive : après six baisses consécutives au cours du premier semestre 2001, le loyer de l'argent au jour le jour a atteint 3,75% en août. Bien que disposant de marges de manœuvre bien plus étroites, la Banque du Japon a également fait un geste (0,11% fin 2000 à 0,0% fin 2001). En Europe, la Banque d'Angleterre a réduit ses taux directeurs dès le mois de février (5,96 à 4% en fin d'année). La Banque centrale européenne s'est montrée plus attentiste (4,04 à 3,27% en fin 2001). Les politiques budgétaires ont pris un tour résolument expansionniste. Aux États-Unis, comme au Royaume-Uni et dans plusieurs pays de la zone euro, des programmes d'allègements fiscaux sont à l'œuvre.

5. ÉTÉ 2001 : PREMIERS SYMPTÔMES EN EUROPE

Après avoir longtemps résisté au ralentissement de l'économie mondiale, les pays européens en ressentent les premiers symptômes dès l'été, à travers la vive contraction du commerce international. La monnaie unique a assuré la stabilité financière,

Taux d'intérêt de la banque fédérale des États-Unis



Conjoncture internationale

mais ne peut empêcher l'économie européenne de chanceler sous le poids des difficultés américaines. Des signes préoccupants d'affaiblissement de l'activité apparaissent en particulier en Allemagne, aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en France.

L'Allemagne, dont l'économie est très dépendante de son industrie, est la plus touchée, avec une chute de la production industrielle et une hausse du chômage, situation d'autant plus préoccupante que la consommation interne reste atone. De plus, l'Allemagne répercute ses problèmes sur ses voisins de l'Est qui se voient ainsi indirectement touchés par la crise américaine.

Dans l'ensemble des pays européens, la hausse des prix des produits alimentaires et le maintien à un niveau élevé des prix de l'énergie ont conduit à une accélération de l'inflation. Phénomène qui érode le pouvoir d'achat des ménages et freine la baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne. Les marges de manœuvre des politiques budgétaires sont limitées par l'ampleur des déficits existants et par le jeu du Pacte de stabilité et de croissance. Dans ce contexte, le climat économique s'est sensiblement dégradé. Et ce, malgré une perspective favorable pour les revenus des ménages grâce aux politiques d'allègements d'impôts mises en place dans plusieurs pays.

Parallèlement, la situation économique des États-Unis est toujours incertaine bien que tendant à se stabiliser : la consommation des ménages se maintient, le marché de l'emploi montre des signes de stabilité, les prix de l'énergie commencent à baisser et les consommateurs vont recevoir les remboursements d'impôts prévus. En outre, les effets de la baisse des taux se faisant traditionnellement ressentir sur l'économie 6 à 8 mois après, les prévisions envisagent le redémarrage imminent de la croissance américaine, en ce milieu d'année, lorsque le 11 septembre survient.

6. L'APRÈS 11 SEPTEMBRE

Les attentats du 11 septembre ont profondément modifié les perspectives économiques mondiales. Le redémarrage espéré de l'économie américaine pour la fin de l'année 2001 n'est plus prévu que pour le second trimestre 2002, puisqu'il dépend essentiellement de la psychologie des acteurs économiques, profondément affectés par les événements. C'est pourquoi la Banque fédérale baisse à nouveau ses taux directeurs en octobre, puis en décembre, afin de relancer la consommation. Après onze baisses en 2001, le taux directeur affiche 1,75%, taux le plus bas depuis quarante ans.

Les États-Unis ont frôlé la récession : le PIB a, malgré tout, augmenté de 1,4% au dernier trimestre, en rythme annuel, grâce aux ventes de voitures et aux dépenses militaires. Le ralentissement des économies européennes s'est accentué notamment sous l'effet d'une montée généralisée de l'épargne de précaution des ménages.

Prix du pétrole (baril de Brent)

	Niveaux trimestriels						Niveaux annuels		
	2000		2001				1999	2000	2001
	3ème t.	4ème t.	1er t.	2ème t.	3ème t.	4ème t.			
	<i>Unité : Dollars US</i>								
Euro	0,90	0,86	0,92	0,87	0,89	0,90	1,06	0,92	0,90
Baril de Brent	30,5	29,7	25,9	27,2	25,4	18,0	17,8	28,4	24,1

Source : INSEE

Les attentats ont immédiatement déclenché une chute de la production aux États-Unis et dans de nombreuses autres zones, du fait de la paralysie des transports. Des pans entiers d'activités qui, jusque là, résistaient tant bien que mal au coup de frein mondial, ont basculé (transports, tourisme, loisirs). Ces événements ont également porté un coup supplémentaire aux secteurs de la haute technologie et des télécommunications ; les pays d'Asie orientale – excepté la Chine qui bénéficie d'une forte demande intérieure – ressentent durement l'onde de choc via le ralentissement des importations américaines, le commerce intra régional n'étant pas en mesure de prendre la relève pour des produits tels que l'informatique ou les jeux vidéos.

L'Amérique latine a subi les effets conjugués de la crise de la dette argentine et de la récession américaine. La Russie, qui avait bénéficié d'une forte augmentation de ses revenus grâce à la progression des prix du pétrole en 1999 et 2000, semble pour l'heure résister. Elle s'appuie sur une demande intérieure dynamique comme les pays d'Europe centrale et orientale qui, bien que pénalisés par le fort ralentissement de la zone euro, bénéficient d'une consommation privée relativement solide.

Au sein de l'Union Européenne, seuls la France et le Royaume-Uni ont fait preuve de résistance face au retournement de la conjoncture économique mondiale, grâce à une consommation des ménages soutenue.

L'économie australienne enregistre le taux de croissance le plus élevé des pays de l'OCDE, résultat d'une demande intérieure vigoureuse : le taux d'épargne des ménages est aujourd'hui quasiment nul, malgré un nombre croissant de permis de construire délivrés pour des maisons particulières. En outre, la dépréciation du dollar australien a favorisé le redressement des comptes. Ainsi, avec un déficit courant faible (2,5% du PIB), et un budget de l'État excédentaire (surplus équivalent à 1% du PIB), ce pays dispose de marges de manœuvre confortables en cas de ralentissement.

La Nouvelle-Zélande a connu une forte croissance de ses exportations, constituées à 70% de produits du secteur primaire (viande et produits laitiers) : la demande mondiale dans ce domaine est restée soutenue, aidée par la faiblesse du dollar néo-zélandais. Le secteur agricole, principal moteur de l'économie, a soutenu la croissance qui s'établit à +2,6% en glissement annuel.

En fin d'année, les perspectives de l'économie mondiale sont incertaines. Un redémarrage est attendu du côté des États-Unis pour la fin du premier semestre 2002.

Agrégats macroéconomiques							
Unité :	Produit Intérieur Brut		Inflation		Solde courant		
	2000	2001	2000	2001	2000	2001	
	Variation en %		%		en % du PIB		
États-Unis	4,1	1,1	3,4	2,9	-4,5	-3,9	
Japon	2,2	-0,3	-0,6	-0,5	1,9	2,2	
Royaume-Uni	3,0	2,4	2,9	1,8	-1,8	-1,3	
UEM	3,5	1,5	2,3	2,6	-0,9	-0,9	
France	3,5	2,0	1,7	1,6	1,6	2,0	
Allemagne	3,2	0,7	1,9	2,5	-1,0	-1,2	
Italie	2,9	1,8	2,6	2,7	-0,5	0,2	
Espagne	4,1	2,8	3,4	3,6	-3,1	-3,1	
Australie	3,7	3,0	4,5	3,1	-4,0	-2,7	
Nouvelle-Zélande	4,6	2,6	1,5	3,1	-7,1	-6,0	

Source : INSEE

Tourisme

La baisse du tourisme mondial en 2001 (-0,6%) n'a pas épargné la Polynésie française ; un léger ralentissement avait débuté avant les attentats du 11 septembre qui n'ont fait que renforcer la tendance. Première victime sur le Territoire, la société Renaissance Croisiers, contrainte de cesser l'activité de ses croisières dans les eaux polynésiennes 4 jours après les attentats. Ce bouleversement met en évidence l'importance de l'hôtellerie flottante dans l'évolution du tourisme polynésien.

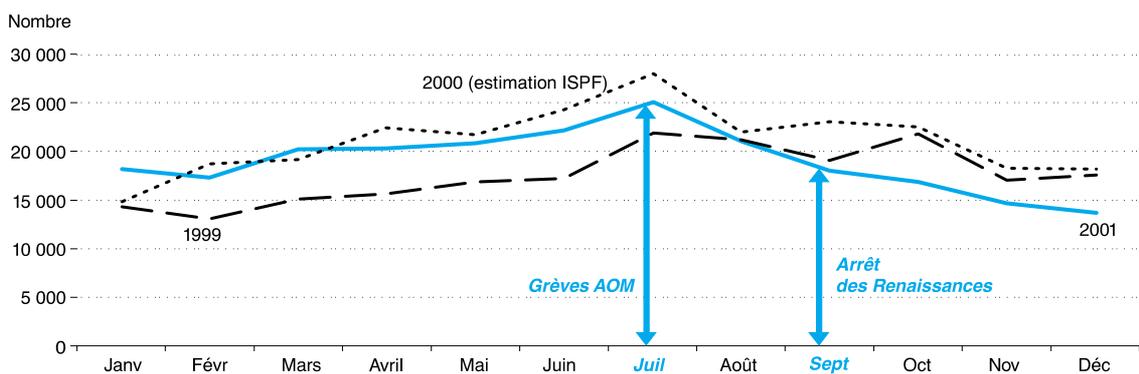
1. L'IMPACT DU 11 SEPTEMBRE

Après un premier semestre durant lequel le tourisme polynésien s'est situé à des niveaux équivalents à 2000 (118 700 touristes au 30 juin), la croissance du nombre de touristes a tout d'abord ralenti en juillet, puis, au fil des mois, un déficit est apparu. À partir d'octobre, la fréquentation touristique du « Fenua » a atteint des niveaux mensuels inférieurs à ceux de 1997, conséquence directe des attentats du 11 septembre avec la mise en faillite de la société Renaissance Croisiers.

Entre 1999 et 2001, la variation moyenne annuelle¹ demeure néanmoins positive (+3,8%) avec 16 860 touristes supplémentaires. Toutefois, cette évolution résulte essentiellement de l'activité des « Renaissance » qui ont effectué un total de 52 croisières en 2001, contre seulement 16 en 1999, soit 26 150 touristes supplémentaires. Ainsi, si l'on exclut les croisiéristes des « Renaissance » en 1999 et 2001, l'évolution moyenne annuelle du nombre de touristes s'avère négative (-2,4%).

En revanche, dans l'hypothèse où l'activité des « Renaissance » se serait maintenue jusqu'en décembre, on estime que la variation moyenne annuelle aurait été de +6,5%, soit plus de 12 000 personnes supplémentaires avec un total de près de 240 000 touristes.

Évolution mensuelle du nombre de touristes entre 1999 et 2001



Sources : ISPF, Service du Tourisme, SAAT

¹ Étant donné les difficultés rencontrées lors de la collecte des fiches distribuées aux touristes dans les avions, les statistiques de l'année 2000 sur le nombre de touristes débarqués sur le Territoire permettent uniquement de faire des estimations. Les évolutions sont donc calculées par rapport à 1999, en variation moyenne annuelle.

Nombre de touristes avec ou sans croisiéristes

	TOTAL		TOTAL touristes USA	
	AVEC	SANS	AVEC (a)	SANS
1999	210 800	200 909	68 895	59 381
2000 (b)	252 063	204 852	nd	nd
2001	227 658	191 618	96 299	62 597
Variation moyenne annuelle (%)	3,8	-2,4	16,6	2,6

(a) : selon le nombre de passagers (y.c. transit) en vols irréguliers d'Hawaiian Airlines ;
 (b) : estimations ISPF ;
 nd : non disponible.

Sources : ISPF, Service du Tourisme, SAAT

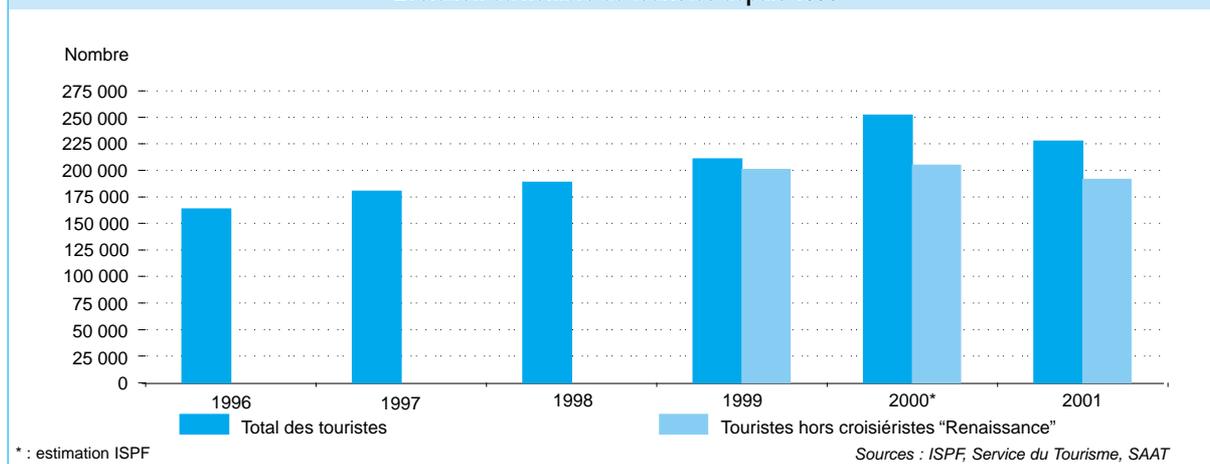
2. DIMINUTION DES LIAISONS PARIS-PAPEETE

Les événements du 11 septembre ne sont pas la seule explication à la baisse du tourisme en Polynésie : la désaffection des touristes métropolitains (-7,5% en variation moyenne annuelle entre 1999 et 2001, soit 8 239 personnes sur deux ans) est le deuxième facteur explicatif. Ces derniers ont subi de plein fouet les turbulences des compagnies aériennes françaises.

Air France a diminué son offre de 26 600 sièges par rapport à 2000 (22 300 passagers en moins), et Corsair de 15 000 sièges (8 500 passagers en moins), soit 41 600 sièges en moins. Air Lib – anciennement AOM - a perdu 12 000 passagers (-15%) malgré 5 000 sièges supplémentaires offerts (+5,2%), victime des incertitudes liées à son avenir. Ainsi le marché français s'est situé à des niveaux inférieurs à 1998, voire même à 1996 durant la haute saison (de juin à septembre).

Suite à ces difficultés, le gouvernement polynésien a renforcé la capacité en siège de la compagnie aérienne Air Tahiti Nui. Ainsi, un nouvel Airbus A340 financé en partie par le territoire avec l'aide du fonds de reconversion (à hauteur de 40%), vient renforcer le premier appareil. Il sera mis en service pour desservir la ligne Papeete-Paris à partir de 2002.

Évolution du nombre de touristes depuis 1996



3. LES MARCHÉS ÉMETTEURS

Les touristes métropolitains ne sont pas les seuls à avoir subi les aléas de la conjoncture. Principal client des croisières polynésiennes (93% en 2001), le marché américain est également atteint ; après un chiffre record à 11 316 touristes en juillet, il s'effrite peu à peu, tout d'abord victime de l'arrêt des « Renaissance », puis de l'impact négatif des attentats dissuadant les Américains de sortir de leur territoire national. Le bilan sur l'année demeure néanmoins positif avec 16,6% d'américains supplémentaires, en variation moyenne annuelle entre 1999 et 2001 (+2,6% hors croisiéristes).

L'ensemble du marché européen – hors France – demeure stable par rapport à 2000, malgré un net fléchissement des marchés italiens et allemands. Ce dernier s'est toutefois redressé en novembre. En revanche, le marché anglais (Royaume- Uni), est en constante progression par rapport à 1999 (+36,6% de janvier à novembre).

Seuls les Japonais demeurent imperturbables, toujours plus nombreux à venir visiter le Fenua (+14,3% par an depuis 1999). Les efforts de promotion du GIE Tourisme et le développement de la desserte Air Tahiti Nui sur le marché nippon semblent avoir porté leurs fruits.

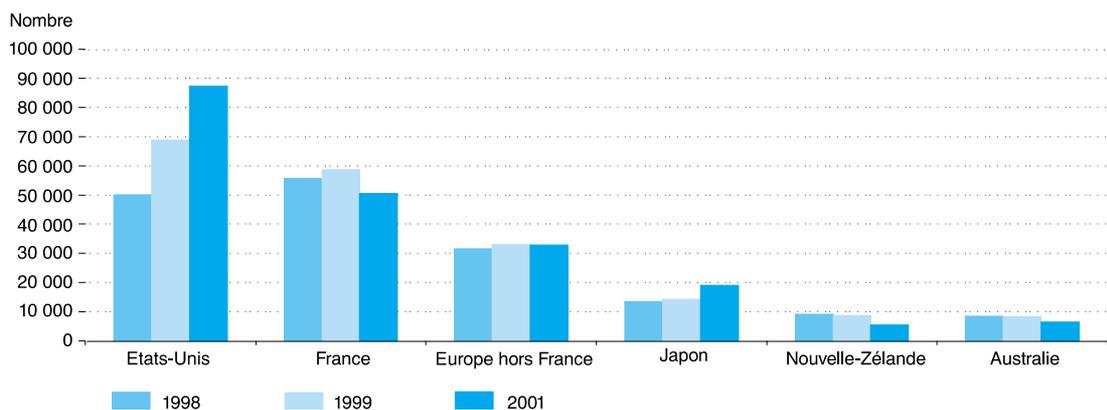
4. L'HÔTELLERIE

La Polynésie a enregistré un total de 2 800 000 nuitées touristiques en 2001 (dont 1 900 000 nuitées hôtelières), soit une progression moyenne annuelle depuis 1999 de 5,8% (+8,2% pour les hôtels), alors que l'évolution moyenne annuelle du nombre de touristes, hors hôtellerie flottante, est de -2,4%.

Cette augmentation des nuitées s'explique par l'allongement de la durée moyenne de séjour des touristes, qui passe effectivement de 11,8 jours en 1999, à 12,6 jours en 2001 (pour les hôtels : 9,2 à 10,6 jours).

La petite hôtellerie n'est quasiment pas touchée par les attentats du 11 septembre, puisqu'elle reçoit essentiellement une clientèle locale, mais aussi européenne, laquelle s'est maintenue.

Évolution du nombre de touristes par marché émetteur



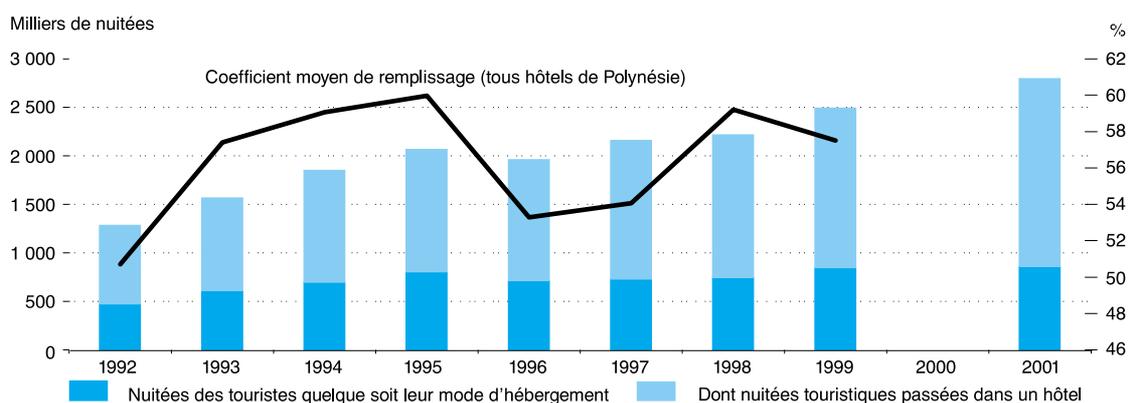
Sources : ISPF, Service du Tourisme, SAAT

En revanche, la grande hôtellerie a été plus atteinte : après un premier semestre satisfaisant au terme duquel le coefficient moyen de remplissage des grands hôtels avait augmenté d'un point par rapport à 2000, les résultats s'avèrent faibles en fin d'année. Le coefficient recule finalement, en cumul sur l'année, de 1,6 point par rapport à 2000, à 67,1%. Pour la période du 12 septembre au 31 novembre 2001, environ 12 000 nuitées touristiques auront été annulées.

En avril 2001, le Conseil des ministres de Polynésie française a adopté plusieurs arrêtés concernant la classification de l'hébergement touristique. Ces derniers précisent les normes de la grande hôtellerie mais surtout établissent celles de la petite hôtellerie. Les niveaux iront de un à trois « Tiare » pour les chambres d'hôtes (« Fare ») et de un à trois « hibiscus » pour les meublés.

Ce classement permet de consolider l'image de marque. Toutefois il n'est pas imposé. Il découlera d'une démarche volontaire de l'exploitant sachant que ce label lui permettra de bénéficier de l'action des pouvoirs publics (aides, promotions...). En outre, les pensions de famille faisant partie du GIE « Haere mai » sont désormais représentées dans les locaux d'Air Tahiti ainsi que sur Internet où les clients pourront faire leurs réservations.

Évolution des nuitées touristiques et du coefficient moyen de remplissage des hôtels de Polynésie française



Sources : ISPF, Service du Tourisme, SAAT

P

erliculture

Pour la première fois depuis 1995, les exportations de perles de Tahiti montre une variation négative entre 2000 et 2001, en valeur et en volume, qui révèle les problèmes du secteur : la qualité des perles s'étant dégradée, son prix au gramme n'a cessé de baisser depuis dix ans. Si le recul de la valeur s'explique par une baisse du prix unitaire, la baisse en volume traduit l'effort de lutte contre la surproduction et les produits de basse qualité, mais aussi un intérêt moindre des acheteurs internationaux.

1. QUELQUES DIFFICULTÉS POUR LA PERLE

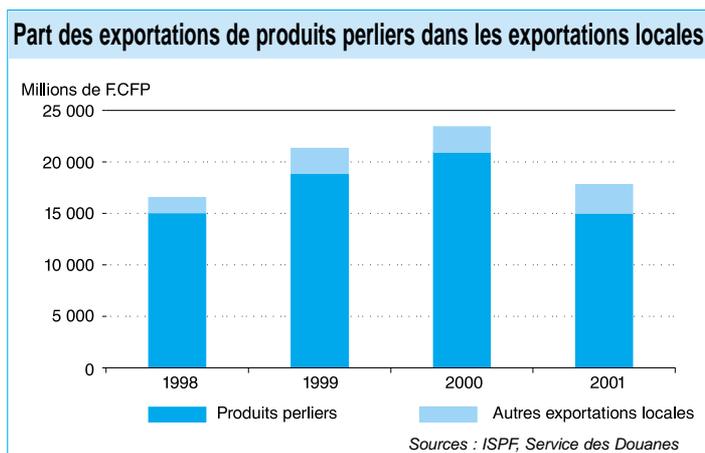
Avec une part moyenne de 90% des recettes des exportations locales depuis 1995, la perle noire de Tahiti est le produit phare des ventes à l'extérieur de la Polynésie française depuis maintenant plus de dix ans. Durant cette période, elle a généré plus de 7 000 emplois dont 6 000 aux Tuamotu avec un retour de la main d'œuvre sur des atolls où la seule pêche lagonaire et le coprah ne suffisaient plus pour maintenir en place les populations. Ainsi, sur certaines îles, le nombre d'habitants a doublé, voire même triplé en vingt ans.

En 2001, la part des exportations de produits perliers dans le total des exportations locales est tombée à 80,3% (contre 92,5% en 2000). Cette baisse résulte d'une variation négative de la valeur de -28,4% sur un an, le volume n'ayant diminué que de 8,4%. En 2001, le prix moyen annuel des produits perliers au gramme a effectivement diminué de 1 785 F.CFP en 2000 à 1 394 F.CFP. Entre 1991 et 1999, le prix moyen au gramme est passé de 5 300 à 1 800 F.CFP.

Le volume continue donc de progresser plus vite que la valeur (ou, en l'occurrence, ralentit moins vite), laquelle est victime d'une baisse de qualité du produit accompagnée d'une surproduction.

Cette tendance inquiète les professionnels de la perle de Tahiti. On observe actuellement un décalage entre l'offre et la demande de perles : la taille moyenne des perles produites va en se réduisant alors que la demande porte plutôt sur des perles de 10 à 13 mm.

De plus, la distribution internationale n'est concentrée que vers quelques négociants, et la concurrence est vive dans les nouvelles régions lancées dans la perliculture.

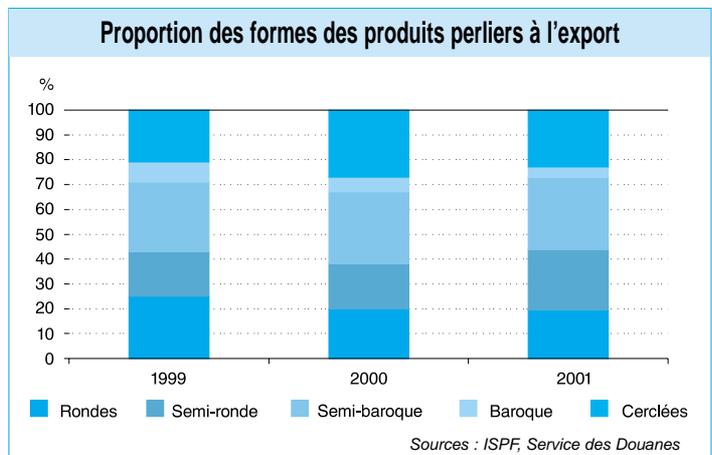


Pour améliorer leur connaissance des marchés, les producteurs polynésiens se sont rencontrés en octobre 2000 aux « Premières rencontres professionnelles ». L'objectif principal était de partager les expériences, pour mieux connaître les acheteurs dans le monde, donc mieux orienter leur production et mieux l'écouler.

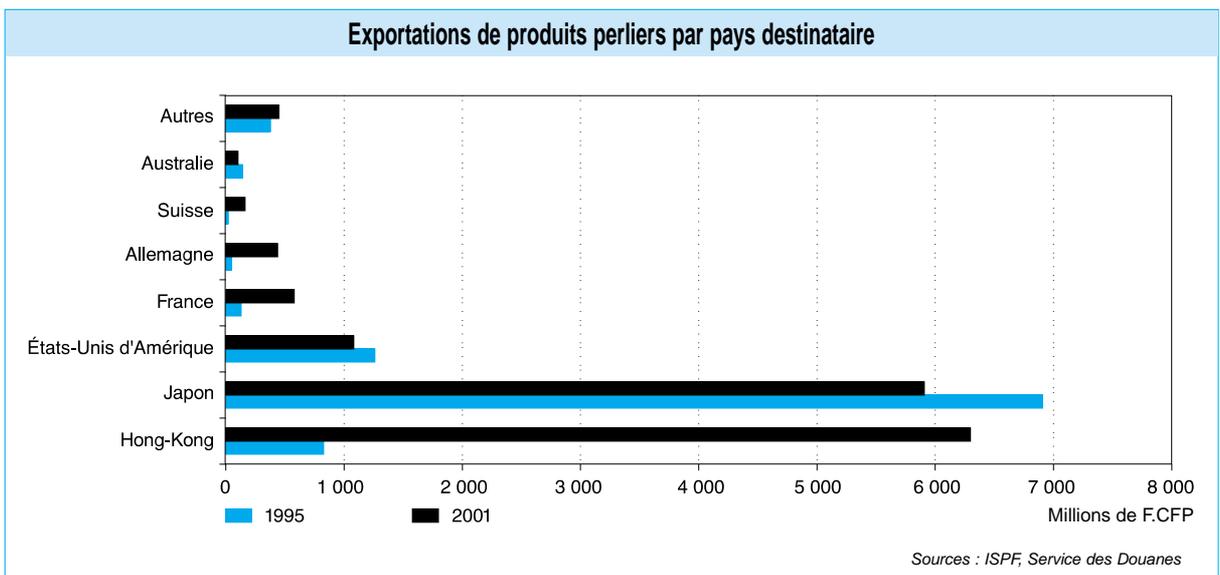
2. L'ÉVOLUTION DE LA RÈGLEMENTATION

Face aux difficultés, un Ministère de la Perliculture a été créé le 6 mars 2001. Parallèlement, l'Assemblée de la Polynésie française a adopté une série de mesures visant à améliorer la qualité des perles. Elles seront toujours évaluées suivant l'état de leur surface et du lustre, mais l'épaisseur de la nacre devient un critère de classification, afin d'écartier les produits immatures : la combinaison de ces trois critères permettra de les classer dans l'une des trois catégories, A, B, C ou D. Cette évaluation sera faite par le Service de la Perliculture. Les perles ne remplissant pas les conditions pour être classées dans l'une de ces catégories seront considérées comme des rebuts, donc interdites à l'exportation, mais aussi à la vente locale.

Enfin, un numerus clausus pour les greffeurs étrangers est instauré, l'attribution des concessions maritimes est pour le moment gelée, et l'instauration d'une carte de producteur devrait permettre de diminuer les fraudes, ainsi que le contrôle renforcé des bagages à l'aéroport de Tahiti-Faa'a. Cet ensemble de réformes a pour but d'éviter les crises de surproduction, tout en favorisant la qualité du produit, et de maintenir le prix moyen à un niveau satisfaisant sur le long terme.



Par ailleurs, une meilleure maîtrise par les professionnels polynésiens des circuits de commercialisation devrait favoriser la poursuite de cet objectif.



3. LES PAYS IMPORTATEURS

En 2001, les pays asiatiques se partagent la majorité de la valeur des exportations de perles polynésiennes : Hong Kong (42% du marché, soit +7% d'augmentation en valeur sur un an) passe pour la première fois devant le Japon (39% du marché) qui a nettement diminué ses importations (-43% sur un an) le pays traversant une période économique difficile. Les États-Unis représentent une part de marché stable à 7%, malgré une diminution de 36% de leurs achats.

Sur les marchés européens, la Suisse qui occupait la quatrième place des acheteurs en 1999 et la cinquième en 2000, a rétrogradé au sixième rang (-70% sur un an, soit une part de marché de 1,1%), au profit de la France qui, malgré une baisse de 17,2% de ses achats, représente 3,8% de part du marché et de l'Allemagne (3% du marché). On notera l'émergence des marchés espagnol et italien, où le GIE Perles de Tahiti a accentué sa promotion.

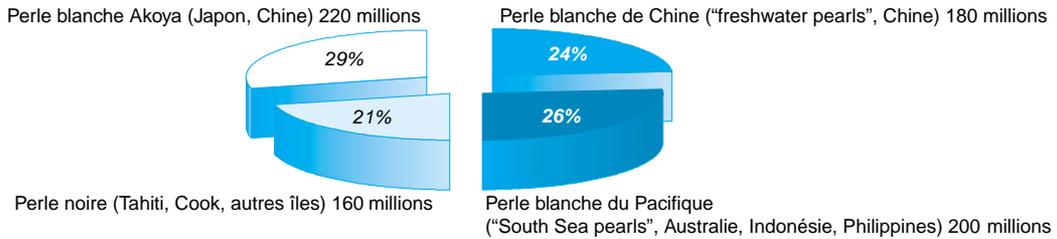
4. LE MARCHÉ INTERNATIONAL DE LA PERLE

La Polynésie française détient 95% de la production mondiale de perles noires, les 5% restants se partagent entre les îles Cook, les Fidji et quelques autres îles du Pacifique. Les professionnels de la perle de Tahiti ne sont pas inquiets concernant ces nouveaux concurrents, considérant que la Polynésie dispose de près de 20 ans d'avance, mais demeurent néanmoins vigilants. Ces pays disposent en effet d'une main d'œuvre moins coûteuse et sont capables de produire des perles noires, grâce à la même espèce d'huître perlière, même si les quantités qu'elles proposent à la vente sont largement inférieures.

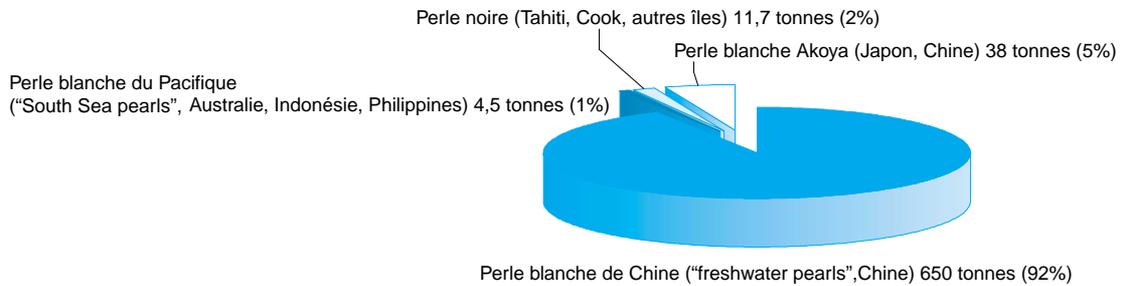
Quant à l'ensemble de la production mondiale, toutes perles confondues, elle a été de 704 tonnes en 2000 pour une valeur de 760 millions dollars US. Les exportations mondiales de perles de culture brutes ont représenté un total de 480 millions, dont 25% sont originaires de l'Australie, 24% de la Polynésie et 21% de l'Indonésie. La perle noire avait devancé la perle australienne pendant la crise asiatique qui avait fortement affecté l'Australie (1998 et 1999), mais celle-ci s'est bien reprise depuis. Parallèlement, la perle indonésienne s'affirme comme un concurrent à surveiller : ses exportations ont triplé en quatre ans pour passer de 33 à 100 millions de dollars US.

Production mondiale de perles en 2000

en valeur (millions de \$ US)



en volume (tonnes)



Sources : ISPF - "Jewellery News Asia", Mars 2001

Exportations mondiales de perles de culture brutes (valeurs arrondies)

Unité :	2000		1999		Évolution
	Millions de \$ US	Marché %	Millions de \$ US	Marché %	
Australie	120	25	100	21	20
Polynésie	115	24	125	26	-8
Indonésie	100	21	90	19	11
Japon	40	8	50	10	-20
Hong Kong	40	8	30	6	33
Chine	15	3	20	4	-25
Global (autres inclus)	480	100	485	100	-1

Source : Lettre d'information bimestrielle du G.I.E. Perles de Tahiti - n°45 - Février 2002

Bâtiment et travaux publics

Toujours en forme en 2001, le secteur du BTP conserve une activité dynamique qui s'inscrit parfaitement dans le cycle de croissance observé depuis plusieurs années. La progression de 13% des effectifs dans la construction en est la preuve. De même, les importations civiles de ciment ont augmenté de 9,5% sur un an, s'établissant à 118 736 tonnes en 2001.

1. LA DEMANDE PUBLIQUE

Dépenses publiques d'équipement liquidées

	Cumul au 31 décembre		Variation
	2001	2000	2001 / 2000
	Unité : F CFP		%
Bâtiment	12 651 960 581	12 469 462 997	1,5
Constructions scolaires	1 652 036 902	1 162 066 438	42,2
Autres constructions	10 999 923 679	11 307 396 559	-2,7
Travaux publics	5 120 235 633	7 558 041 802	-32,3
dont :			
Infrastructures routières et aéroportuaires	567 069 542	2 823 853 817	-79,9
Infrastructures portuaires	1 638 772 758	837 232 509	95,7

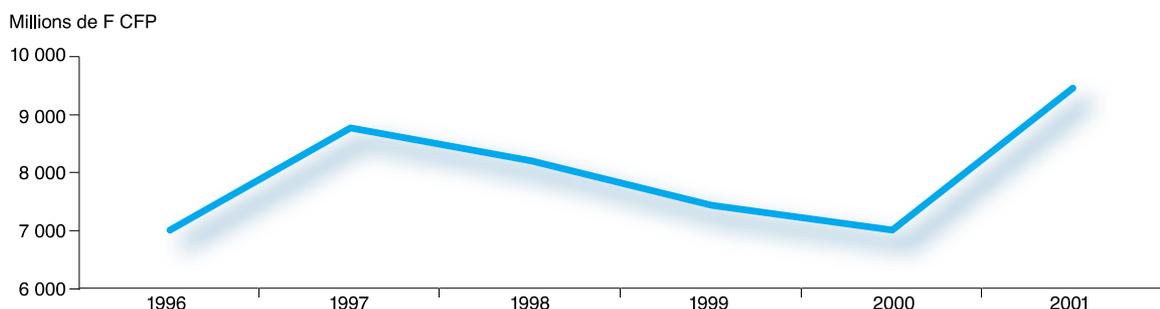
Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

Les professionnels du BTP ont pleinement bénéficié du dynamisme de la commande publique, qui est restée le moteur de l'activité, malgré une diminution des investissements publics en 2001 (-12%).

Les travaux publics sont les principaux responsables de ce ralentissement des investissements : -32,3% sur un an. La baisse la plus remarquable porte sur le segment des infrastructures routières (-78,3%, soit 567 millions de F.CFP). Ce dernier représentait en effet une part importante du budget en 1999 et 2000 (respectivement 9 et 13%, contre seulement 3,2% en 2001). Les travaux de la route des plaines se sont terminés en 2000 et expliquent en grande partie la diminution des montants liquidés sur cette activité. Les travaux d'assainissement des eaux ont aussi baissé de 36% (soit 1,26 milliard de F.CFP). Quant aux travaux de terrassement et électriques, ils ont diminué respectivement de 99% et 68% (9 et 91 millions de F.CFP liquidés en 2001). Enfin, les investissements en infrastructures maritimes ont progressé de 96% sur un an.

Sur le volet bâtiment, l'ensemble des dépenses liquidées progresse de 1,5%, après une quasi stabilité (-0,2%) entre 1999 et 2000. Les dépenses pour les locaux admi-

Prêts à l'habitat personnel octroyés par les banques



Source : IEOM

nistratifs (+48,2%), les constructions scolaires (+42,2%), les équipements sanitaires (multipliés par 15 à 1,14 milliard de F.CFP) et les équipements sociaux (multipliés par 4 à 302 millions de F.CFP) constituent l'essentiel de la progression en 2001. À l'inverse, les dépenses en logements sociaux reculent de 34% (705 logements en 2001) suite à des problèmes fonciers, mais aussi par manque de moyens financiers de la part de l'OPH. Les dépenses en équipements collectifs et en logements de fonction diminuent elles aussi, respectivement de 13% et 82%.

Ainsi, comme en 1999, des efforts ont été faits dans le domaine sanitaire, mais aussi dans celui de l'équipement social. L'activité 2002 devrait conserver le même dynamisme puisque de gros travaux ayant débuté en 2001 seront poursuivis : l'hôpital de Pirae (montant total de l'investissement : 23 milliards de F.CFP), le tunnel du Bounty (1,25 milliard), et l'échangeur de la Punaruu (720 millions).

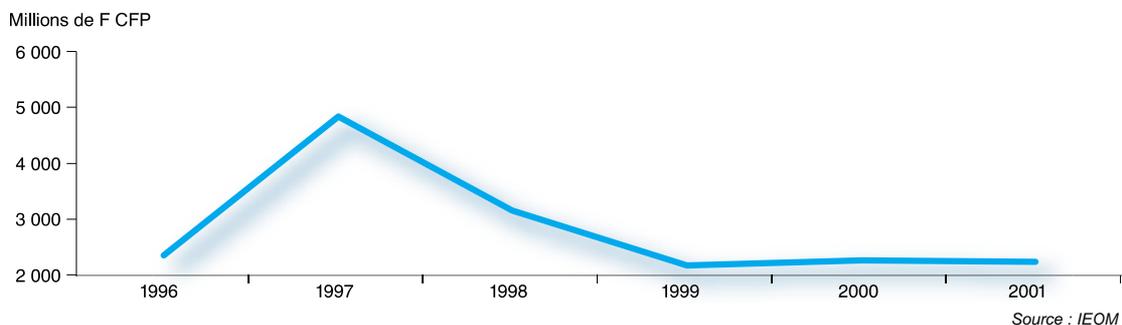
2. LA DÉFISCALISATION ET LES AIDES AUX PARTICULIERS

En 2001, l'initiative privée a été stimulée par les dispositifs de défiscalisation locale et d'aides à la construction de logements individuels. Selon l'IEOM, les particuliers sont toujours les principaux emprunteurs avec 52,2% des prêts contre 37,1% pour les sociétés non-financières. Le montant des prêts à l'habitat personnel octroyés par les banques a progressé de 35% en 2001 (9,46 milliards de F.CFP), pour un nombre de logements en hausse de 22,5% (714). Les prêts pour aménagements et réparations demeurent stables (-1,7% à 2,2 milliards de F.CFP), pour un nombre de logements quasi identique à celui de l'année 2000 (790 logements).

Après trois années de baisse des prêts octroyés, l'année 2001 enregistre logiquement une diminution du nombre de permis de construire délivrés (-30,4%), tout comme le nombre de logements neufs concernés (-23%), tandis que les surfaces correspondantes sont quasiment stables (+0,62%).

Pour les investissements hôteliers, l'année a été plutôt dynamique avec le démarrage de multiples chantiers : Sheraton et Beachcomber à Bora-Bora, le Tahaa Pearl Beach Resort, la résidence de tourisme « Baie de Matavai » à Arue ainsi que le réaménagement du Bali Hai de Moorea, aujourd'hui rebaptisé Moorea Pearl Resort. Ce volume d'activité correspond à un peu plus de 7 milliards d'investissements. Pour 2002, les projets immobiliers privés demeurent abondants. Globalement, le BTP, grâce au rôle contracyclique des pouvoirs publics, se porte bien et permet d'atténuer les effets du ralentissement mondial sur l'économie polynésienne.

Prêts pour aménagements et réparations octroyés par les banques



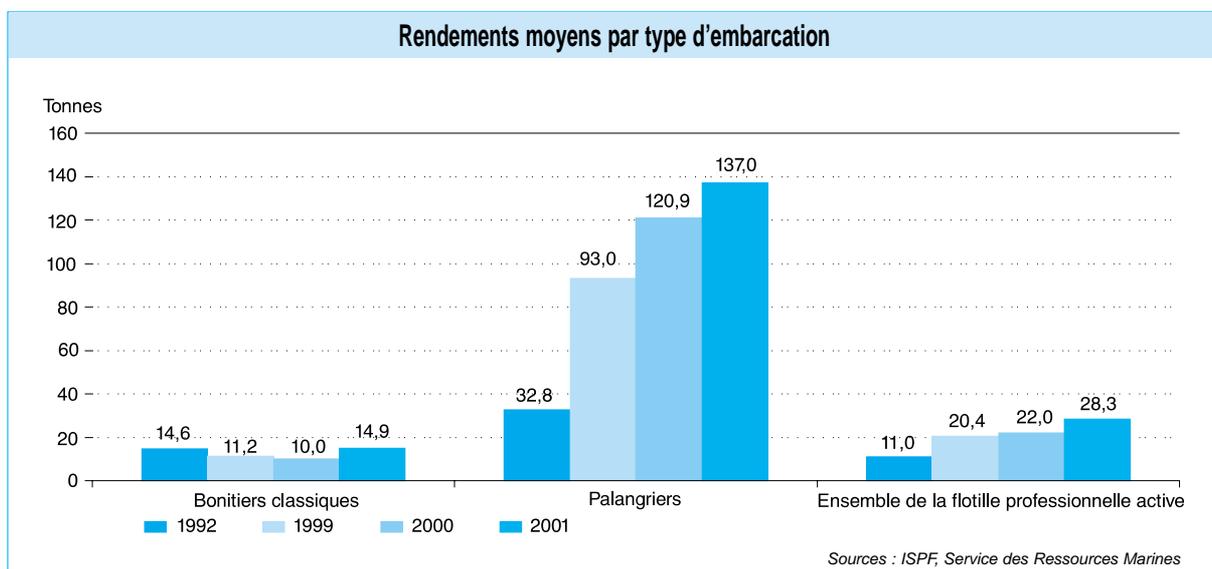
En dix ans, le secteur de la pêche, plus particulièrement la pêche semi-industrielle, a subi de nombreuses mutations : augmentation de la flottille, hausse de la production, décollage des exportations, et ce grâce au développement de la pêche hauturière. Ce secteur est jugé prioritaire par le gouvernement qui a pris de nombreuses mesures depuis 1990 (aide aux professionnels, infrastructures...).

Après une stagnation de l'activité en 1999, résultant pour l'essentiel du phénomène climatique « el Niña », qui a généré un refroidissement des eaux, les années 2000 et 2001 ont été excellentes : la pêche est devenue le second poste d'exportations et la troisième ressource économique du territoire, derrière le tourisme et la perliculture.

1. UNE FLOTTILLE EN EXPANSION

En dix ans, la flotte côtière a augmenté de 50,5%, principalement en raison de l'importance prise par les « Poti marara* » (250 en 2001 contre 106 en 1992), le nombre de bonitiers classiques ayant quant à lui diminué (60 en 2001 contre 100 en 1992). Parallèlement, le nombre d'unités actives de pêche hauturière a été multiplié par 7, atteignant 57 unités en 2001, dont 13 thoniers congélateurs, 34 thoniers de pêche fraîche et 10 bonitiers palangriers.

Les aides publiques ont fortement contribué à ce développement dans le cadre des mesures de défiscalisation (loi Pons et Code des investissements) associées aux subventions allouées aux professionnels du secteur (contrat de développement, FIDES¹, FED²). La flottille artisanale a également bénéficié de l'aide publique (FIM³, FEI⁴ et FADIP⁵), afin de se moderniser et d'augmenter ses rendements.



* : bateau de pêche traditionnel de quatre à sept mètres à l'origine en bois et équipé d'un moteur hors bord, maintenant le plus souvent en polyester et équipé d'un moteur « in board ».

¹ FIDES : Fonds d'Investissement pour le Développement Économique et Social ;

² FED : Fonds Européen de Développement ;

³ FIM : Fonds d'Investissement à la Mer ;

⁴ FEI : Fonds d'Entraide aux Îles ;

⁵ FADIP : Fonds d'Aménagement et de Développement des Îles et de la Polynésie française.

En outre, la Société d'Economie Mixte Locale (SEML) Tahiti Nui Rava'ai, dont le capital est détenu à 78% par le Territoire, a pour mission, depuis septembre 2000, de superviser la construction d'une centaine de navires de pêche.

2. CROISSANCE DES RENDEMENTS ET DE LA PRODUCTION

En dix ans, les rendements de la pêche hauturière active du large (75% de la production hauturière) ont été multipliés par 2, à 137 tonnes par unité en 2001.

Entre 2000 et 2001, alors que le nombre de jours de pêche a diminué de 12,4% et que la flottille professionnelle active est demeurée stable à 57 unités, les volumes pêchés sont passés de 6 890 tonnes à 7 811 tonnes. Ainsi, on enregistre un accroissement du rendement moyen par unité de pêche de 13,3% (137 tonnes en 2001 contre 121 tonnes en 2000). L'amélioration des conditions climatiques, conjuguée à une meilleure maîtrise des nouvelles unités de pêche explique ces bons résultats. Cette évolution des rendements est bien sûr favorable à la production semi-industrielle qui passe de 2 573 tonnes en 1992, à 10 317 tonnes en 2001, et augmente de 17% sur un an.

Depuis 1998, les thoniers congélateurs ramènent près de la moitié de la production totale pêchée. En 2001, leurs prises ont représenté 49% des captures de la pêche hauturière, pour un volume demeuré quasiment stable sur un an. Les thoniers de pêche fraîche ont vu leur production augmenter de 38%. À l'inverse, même si les bonitiers palangriers voient leur volume de pêche augmenter de 5,4%, les captures deviennent de plus en plus marginales, ne représentant plus que 2,9% de l'ensemble de la production hauturière.

La production de la flottille de pêche côtière a légèrement augmenté sur la décennie, à 2 506 tonnes en 2001 (+30% par rapport à 2000), pêchées à 64% par les « poti marara ». Enfin, la pêche lagonaire produit une moyenne de 1 000 à 1 200 tonnes de poissons chaque année, soit environ 10% de la production locale.

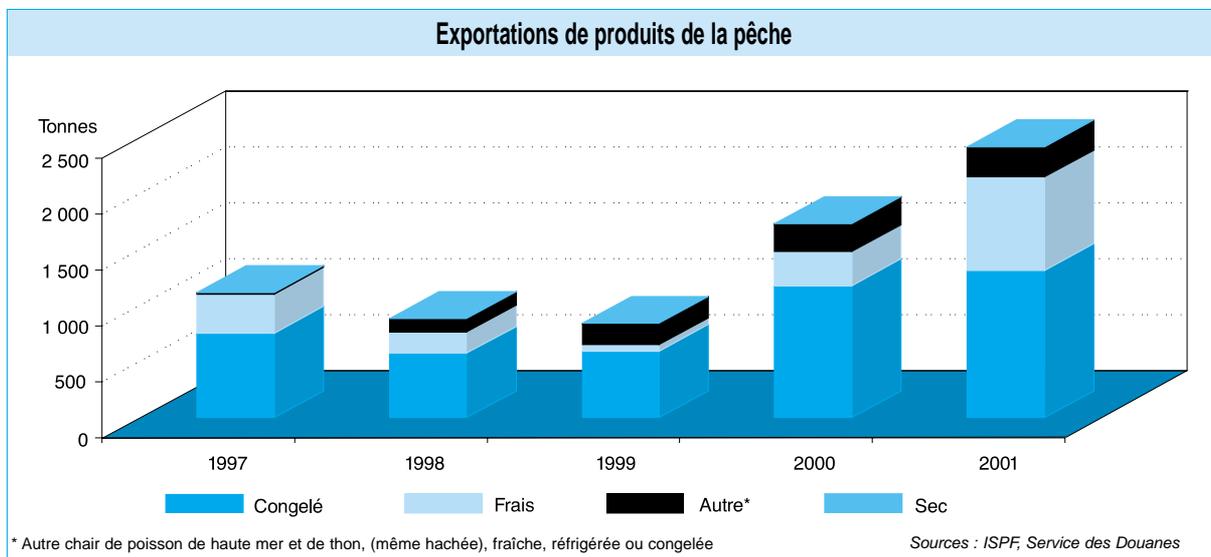
3. LES EXPORTATIONS DE POISSONS

Les exportations de poissons ont enregistré une progression importante en 2000, puis en 2001. Ceci, après deux années de stagnation qui s'expliquent pour l'essentiel par la crise asiatique dès 1998, la baisse de la production en 1999, mais également par la forte demande intérieure. Cette dernière avait absorbé une part importante de la production locale, freinant le développement des ventes sur les marchés extérieurs. Aujourd'hui, les exportations de poissons, en volume, s'établissent à 1 735 tonnes en 2000 et à 2 423 tonnes en 2001, soit deux fois plus qu'en 1997 ; année où les ventes de poissons sur les marchés extérieurs ont réellement décollé, suite à la saturation du marché intérieur et à la diversification des marchés à l'étranger.

Il s'agit à 55% de poisson congelé qui fait l'objet d'une véritable stratégie à l'exportation, tandis que l'essentiel des prises de poisson frais est vendu sur le marché local, plus rémunérateur.

En valeur, l'évolution est encore plus spectaculaire : les exportations de poissons ont atteint 1 356 millions de F.CFP en 2001, en progression de 69% par rapport à l'exercice précédent. Elles représentent 5,2% de l'ensemble des exportations de la Polynésie française en 2001, désormais second poste derrière la perle.

Exportations de produits de la pêche



De fait, le prix moyen du poisson exporté augmente de 20,8% entre 2000 et 2001, passant de 463 F.CFP le kilo à 560 F.CFP.

Le poisson frais exporté est principalement dirigé vers les États Unis, la France et le Japon, tandis que les conserveries samoanes de Pago Pago demeurent le principal débouché des poissons congelés polynésiens.

En 2001, quatre nouveaux marchés sont apparus (les Samoa américaines, la Réunion, les Pays-Bas et la Thaïlande), alors que la Grande Bretagne a boudé le poisson polynésien cette même année.

4. HORIZON 2007

Plus d'une centaine de thoniers supplémentaires devraient être mis en service d'ici 2006, financés à 32% par le dispositif de défiscalisation métropolitain (Loi Pons puis Loi Paul). L'apport personnel des armateurs ira de 5 à 7%, et le reste sera emprunté à taux zéro par le Territoire, le FREPF finançant les intérêts.

La marge de progression de la production étant énorme et les débouchés inégalement exploités (la demande des marchés américains et européens est estimée à 12 000 tonnes par an), les recettes à l'exportation de la pêche hauturière devraient atteindre 7,6 milliards de F.CFP d'ici 2007, soit près de six fois la valeur atteinte en 2001.

Le réaménagement du Port Autonome de Papeete servira ces objectifs avec des espaces spécifiques aménagés pour le déchargement des poissons, l'avitaillement des navires et leur stationnement. À terme, les autorités envisagent le transfert des activités de pêche vers le futur port de Faratea sur la presqu'île.

Outre la construction de navires et d'infrastructures, le Territoire continuera d'accompagner les professionnels dans leurs projets, et de considérer la formation comme une priorité.

Le secteur agricole est en bonne forme puisque, en 2000, la production agricole globale est estimée à 14,3 milliards F.CFP, soit le double de la valeur commercialisée (7 milliards). Ainsi, l'objectif de la quasi autosuffisance alimentaire est en bonne voie.

1. UNE PRODUCTION SOUS ÉVALUÉE

L'estimation de la production agricole obtenue grâce à une étude réalisée conjointement par le CIRAD et le Service de Développement Rural (SDR) montre sa véritable importance dans l'économie de la Polynésie française. La partie commercialisée dans les magasins, grandes surfaces et collectivités se situe à 7 milliards de F.CFP, soit en progression de 9,6% par rapport à 1999 (6,4 milliards de F.CFP). L'autoconsommation et les ventes par des circuits non classiques (troc, ventes directes, etc.) représentent donc plus de la moitié de la production des produits agricoles.

Les handicaps liés à la géographie (faible importance des surfaces exploitables, dispersion des îles), aux conditions économiques défavorables (coûts des transports, taille des marchés, insuffisance des structures de production et de commercialisation) et à l'importance de l'indivision, continuent de peser sur le développement de ce secteur. Pourtant, en matière de production agricole, nombre de résultats encourageants ont été atteints.

La production légumière globale a été de 15 482 tonnes et représente 75 à 80% de la consommation en légumes frais. La production fruitière est, quant à elle, de 33 200 tonnes, couvrant plus de 90% de la consommation locale en fruits frais. Enfin, les produits vivriers locaux représentent 14 700 tonnes.

La production de coprah s'est accrue de près de 15% par rapport à 1999 (9 617 tonnes en 2000 contre 7 781 tonnes en 1999) avec une part encore plus importante de coprah de 1^{ère} qualité (92%), à rattacher à la mise en place de séchoirs à coprah subventionnés.

En matière de productions animales, les résultats sont contrastés. Ainsi même si les élevages industriels doivent faire face à des contraintes de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, leurs résultats en 2000 s'inscrivent dans un mouvement de reprise, amorcé en 1999. La production de viande de porc (3 537 tonnes en 2000) a dépassé son plus haut niveau et le volume d'œufs produits satisfait entièrement les besoins locaux (plus de 3 millions de douzaines). La production de viande bovine locale continue de bénéficier des mesures de péréquation et atteint son plus haut niveau depuis 10 ans. En revanche, la production de poulets de chair poursuit sa baisse en raison d'un différentiel de prix avec le poulet importé qui est maintenant cinq fois moins cher.

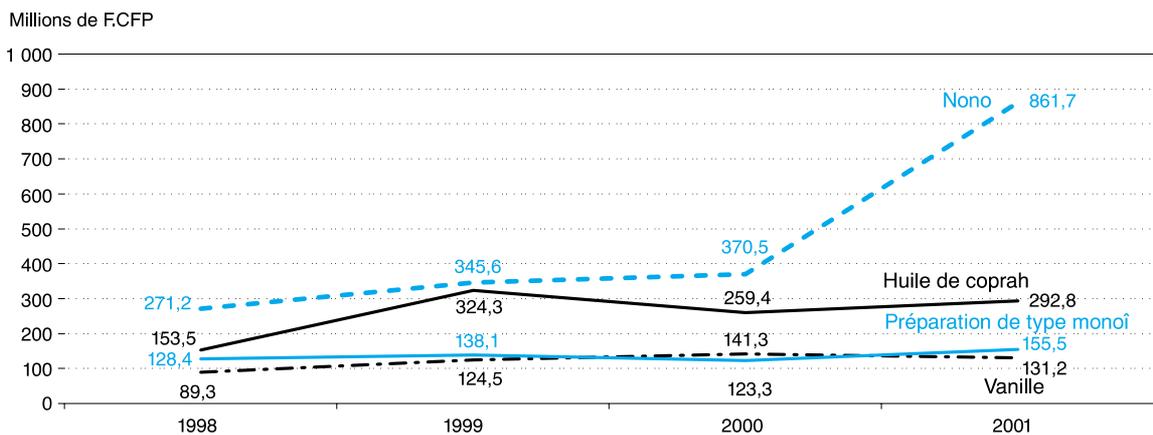
2. LES EXPORTATIONS

En 2000, le taux d'autosuffisance agricole par la production locale est de 24% pour les productions animales et de 82% pour les productions végétales soit un taux global moyen de 61%.

En 2001 les exportations agricoles demeurent modestes. Les quantités exportées d'huile de coprah brute ont diminué de 16%, mais, en valeur, elles augmentent de 13%, l'huile de coprah ayant été négociée à un prix moyen supérieur à celui de 2000

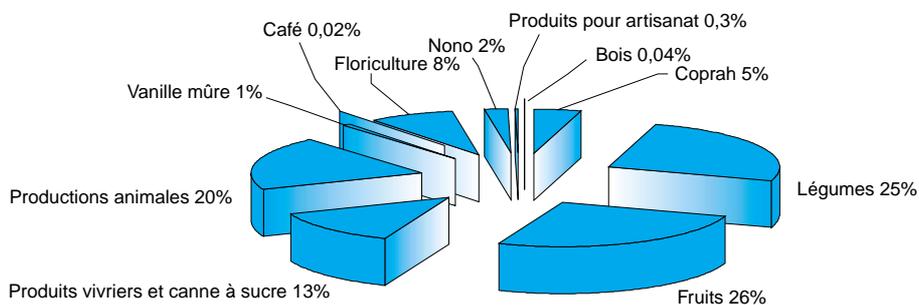
(53 F.CFP contre 44 F.CFP). Les exportations de vanille ont diminué de 7% en valeur pour une baisse en volume de 9,5%. Enfin, le nono enregistre une forte croissance des ventes à l'extérieur. Elles s'élèvent à 861 millions de F.CFP. Cette très forte augmentation résulte d'une réévaluation du prix unitaire auprès du principal client américain.

Exportations de produits agricoles



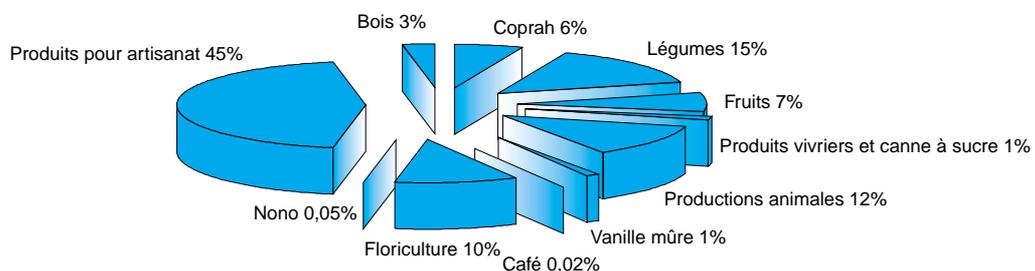
Sources : ISPF, Service des Douanes

Productions agricoles en 2000 (en valeur)



Sources : ISPF, Service du Développement Rural

Productions agricoles commercialisées en 2000 (en valeur)



Sources : ISPF, Service du Développement Rural

Prix à la consommation

L'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,9% en 2001, contre 1,7% en 2000. Ce net ralentissement dans la progression des prix résulte d'évolutions disparates des groupes de biens et services. Les prix des produits alimentaires ont progressé de 2,9%, les tarifs des services de 1,1%, tandis que ceux des produits manufacturés ont baissé de 0,9% sur un an.

1. HAUSSE DES PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES SERVICES

Malgré la baisse des produits de la pêche (-1%) et des boissons alcoolisées (-0,8%) sur un an, qui représentent respectivement 13,6% et 7,3% du poste de l'alimentation dans l'indice, cette dernière catégorie de produits enregistre la plus forte augmentation des prix depuis 1993.

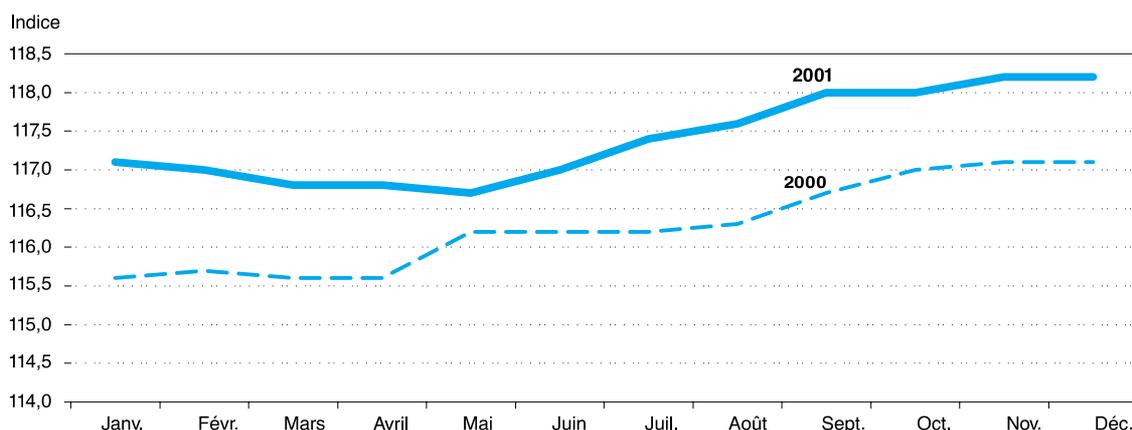
Celle-ci résulte une fois de plus de la hausse des « volailles, lapins, gibiers » (+17,3%), qui, après avoir chuté de 4,8% entre janvier et avril, n'ont cessé d'augmenter depuis lors. Provenant essentiellement des États-Unis (83% en 2001), ce poste a subi la très forte augmentation du dollar entre janvier et juin (1 dollar pour 139,88 F.CFP en juin).

La hausse des « laits et fromages » (+8,1%), principalement importés d'Europe, est en partie liée aux problèmes sanitaires rencontrés par la France. Les légumes, essentiellement locaux, ont vu leurs prix progresser de 7,7% sur l'année, évolution imputable aux intempéries de début d'année.

Enfin, les prix des « viandes de boucherie » ont cru de 4,7% et la réévaluation du prix du pain (16 août 2001), entraîne le poste « boulangerie, pâtisserie » à la hausse (+3,6%).

Dans les services, seuls quelques postes sont responsables de l'augmentation de 1,1% observé sur un an : les « services de santé » (+5,2%), plus particulièrement les services hospitaliers dont le tarif variera désormais en fonction du service reçu, les « transports publics » (+2,4%) après augmentation des tarifs de certaines compagnies aériennes en fin d'année, les « hôtels restaurants » (+1,4%), mais aussi les « loyers » (+0,8%).

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation (base 100 décembre 1988)



Source : ISPF

2. BAISSÉ DES PRODUITS MANUFACTURÉS

Pour l'ensemble des produits manufacturés, ce sont surtout les « autres produits manufacturés » (-1%) qui tirent l'indice vers le bas. Le poste de l'habillement et articles textiles recule, lui aussi, de 0,3%.

Les produits manufacturés enregistrent, en 2001, la plus forte baisse observée depuis 1988 qui résulte de deux phénomènes simultanés : un marché local de plus en plus concurrentiel et une hausse de la TVA moins forte qu'elle n'aurait dû l'être en 2001 si l'on avait voulu compenser strictement la baisse des droits de douane.

Les principales réductions de prix des « autres produits manufacturés » ont touché les « véhicules » (-3,4%), les « gros appareils ménagers » (-3,1%), et le « mobilier » (-1,4%). Les « combustibles, énergie » ont eux aussi diminué, de 0,6%.

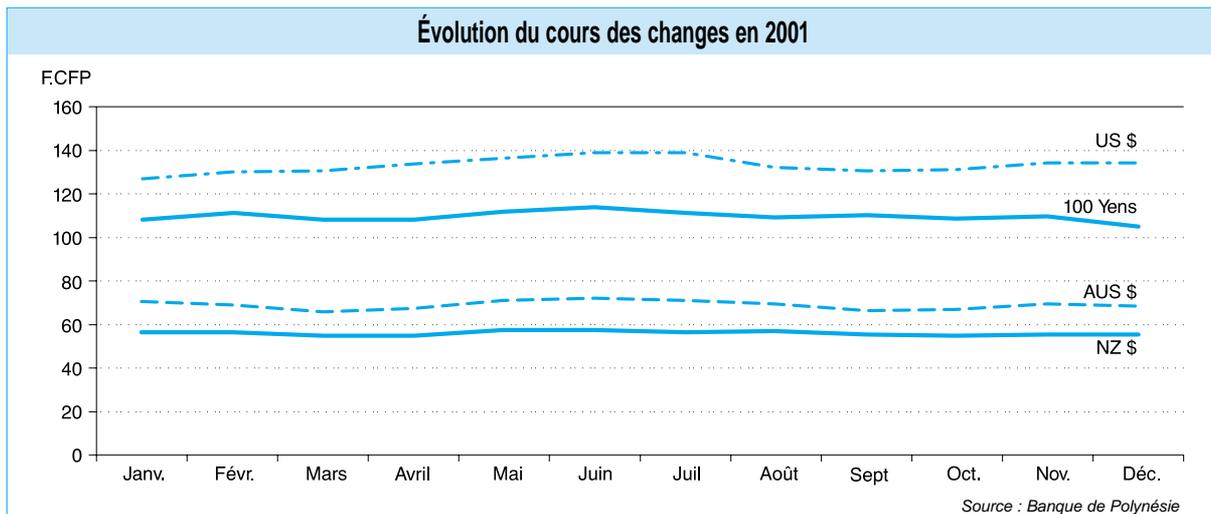
La baisse dans le secteur de l'habillement est sensible pour de nombreux articles parmi lesquels les « vêtements de travail et de sport » (-5,9%), les « vêtements de dessus pour femmes et jeunes filles » (-3,8%), et les « vêtements de dessus pour enfants » (-2,4%). À l'inverse, les « articles chaussants » ont augmenté de 5,2%.

3. DES FACTEURS EXTÉRIEURS FAVORABLES

La Polynésie française a donc, dans l'ensemble, bénéficié d'un contexte extérieur favorable, les pays exportateurs ayant connu une inflation modérée : 3,1% en Australie, 3% en Nouvelle-Zélande, 2,9% aux États-Unis, 1,6% en France, et -0,7% au Japon. Le prix des matières premières et du pétrole ayant diminué par rapport à 2000, il contribue à limiter le coût des importations de ces pays ainsi que leurs marges de vente et donc les tarifs de leurs exportations (déflation importée).

En outre, tout comme en 1998, les termes de l'échange ont été modifiés en faveur de nos importations puisque la plupart de nos partenaires (Australie, Nouvelle-Zélande et Japon), ont connu une dépréciation de leurs monnaies respectives vis-à-vis du franc pacifique. En revanche, l'appréciation du dollar a eu un effet très net sur les produits alimentaires importés des États-Unis.

Évolution du cours des changes en 2001



E

ntreprises polynésiennes

Après deux années de baisse, le nombre de créations d'entreprises en Polynésie française a progressé de 2,8% (3 161 unités), grâce à une hausse de 8,6% des créations dans les services (1 981 créations contre 1 823 en 2000). Dans le commerce et l'industrie, elles ont reculé respectivement de 11,4% et 0,9% (512 et 668 contre 578 et 674 en 2000).

Quant aux radiations, elles accusent un repli pour la deuxième année consécutive (-3,9%, soit 2 250 unités). Le commerce y contribue nettement avec un niveau très faible (616 radiations, soit -31% sur un an). Les défaillances dans les services sont en hausse de 5% (848), et de 24% dans l'industrie (786 unités en moins).

Au 31 décembre 2001, on dénombrait 36 870 unités inscrites au R.T.E. (Répertoire Territorial des Entreprises), dont 27 946 entreprises de l'industrie, du commerce ou des services (ICS), soit 2 007 entreprises de plus au total (+5,7%) par rapport à décembre 2000 et 1 388 pour le champ ICS (+5,2%).

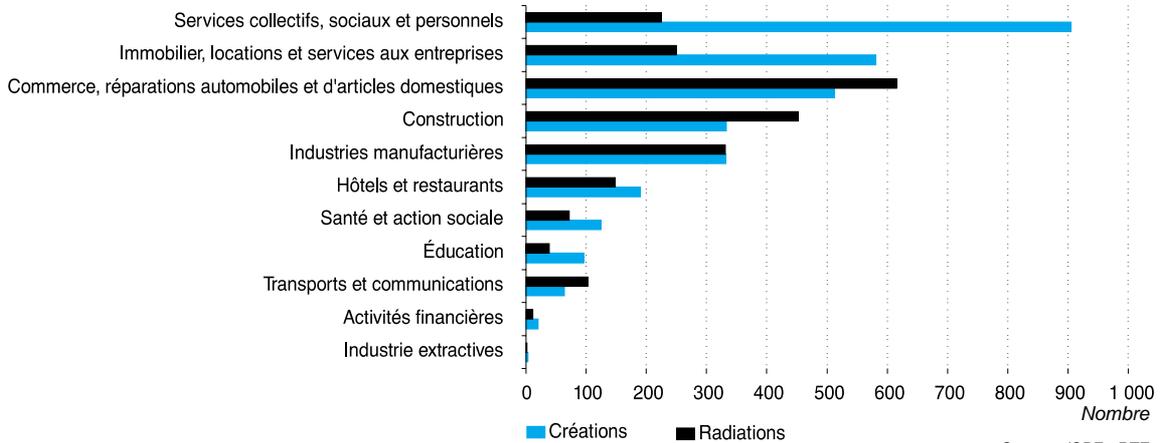
Mouvement des entreprises						
	2000			2001		
	Industrie	Commerce	Services	Industrie	Commerce	Services
<i>Unité :</i>	<i>Nombre</i>			<i>Nombre</i>		
Entreprises actives au 31 décembre	5 282	5 285	15 991	5 373	5 257	17 316
Créations pures (a)	674	578	1 823	668	512	1 981
Radiations définitives (b)	632	901	808	786	616	848
Créations nettes (c)	42	-323	1 015	-118	-104	1 133
<i>Unité :</i>	<i>%</i>			<i>%</i>		
Taux de création (d)	13,3	10,4	12,4	12,6	9,7	12,4
Taux de radiation (e)	12,5	16,3	5,5	14,9	11,7	5,3
Taux de création nette (f)	-0,8	-5,8	6,9	-2,2	-2,0	7,1
<small>(a) créations de nouvelles entreprises sans tenir compte des reprises</small>			<small>(d) = (a)/nb entreprises actives en début d'exercice</small>			
<small>(b) correspond à la disparition d'une entreprise</small>			<small>(e) = (b)/nb entreprises actives en début d'exercice</small>			
<small>(c) = (a)-(b)</small>			<small>(f) = (c)/nb entreprises actives en début d'exercice</small>			

Source : ISPF - RTE

1. L'IMMOBILIER, LOCATIONS ET SERVICES AUX ENTREPRISES, SECTEUR DYNAMIQUE EN 2001

En 2001, 62,7% du total des créations se sont faites dans les services, 21,1% dans l'industrie, et 16,2% dans le commerce. Les services demeurent ainsi le secteur le plus porteur, d'autant que le nombre de radiations demeure relativement faible. Mis à part les « services collectifs, sociaux et personnels » (régulièrement plus de 20% des créations) où les associations – activité non productive – sont nombreuses à se créer (50% du secteur), ce sont les activités immobilières de locations et de services aux entreprises qui enregistrent le plus d'inscriptions (581) dans le secteur des services (mais aussi pour l'ensemble des secteurs). Viennent ensuite les créations d'hôtels et restaurants (190) et d'entreprises de santé et action sociale (125).

Créations et radiations d'entreprises de l'industrie, commerce et services en Polynésie française



Le commerce demeure le second secteur le plus créateur, même si sa part dans le total recule de deux points sur un an. Les radiations enregistrent une forte baisse qui contribue à réduire un déficit en créations nettes, récurrent depuis maintenant trois ans avec la disparition des derniers vendeurs de nono.

Enfin le nombre de créations d'entreprises industrielles demeure stable, tandis que les radiations sont en augmentation par rapport à 2000. Ce sont exclusivement les activités de la construction et des industries manufacturières qui animent ce secteur.

2. ROTATION DU PARC

La rotation du parc demeure forte depuis deux ans, les radiations se situant à un niveau presque aussi élevé que les créations. Ce phénomène se retrouve principalement dans le commerce (commerce à domicile) et la construction, qui totalisent respectivement 616 et 452 radiations pour seulement 512 et 333 créations, traduisant un faible taux de survie dans ces secteurs. Le caractère temporaire de ces activités explique cette forte rotation. Il en est de même pour le secteur des industries manufacturières (331 radiations contre 332 créations essentiellement dans le secteur alimentaire).

3. PAPEETE, PÔLE D'ATTRACTION

Les entreprises de l'industrie, du commerce et des services restent fortement concentrées sur les Iles-du-Vent qui regroupent 77% des entités (73% en 2000). Papeete demeure le principal pôle d'implantation, puisque 32,3% des entreprises y ont leur siège social. Punaauia est toujours légèrement plus attractive que Faa'a avec 12,2% des unités, contre 11% pour la seconde. Cette évolution confirme une logique de rapprochement par rapport à la capitale afin de bénéficier d'un large marché et d'infrastructures développées.

Entreprises polynésiennes

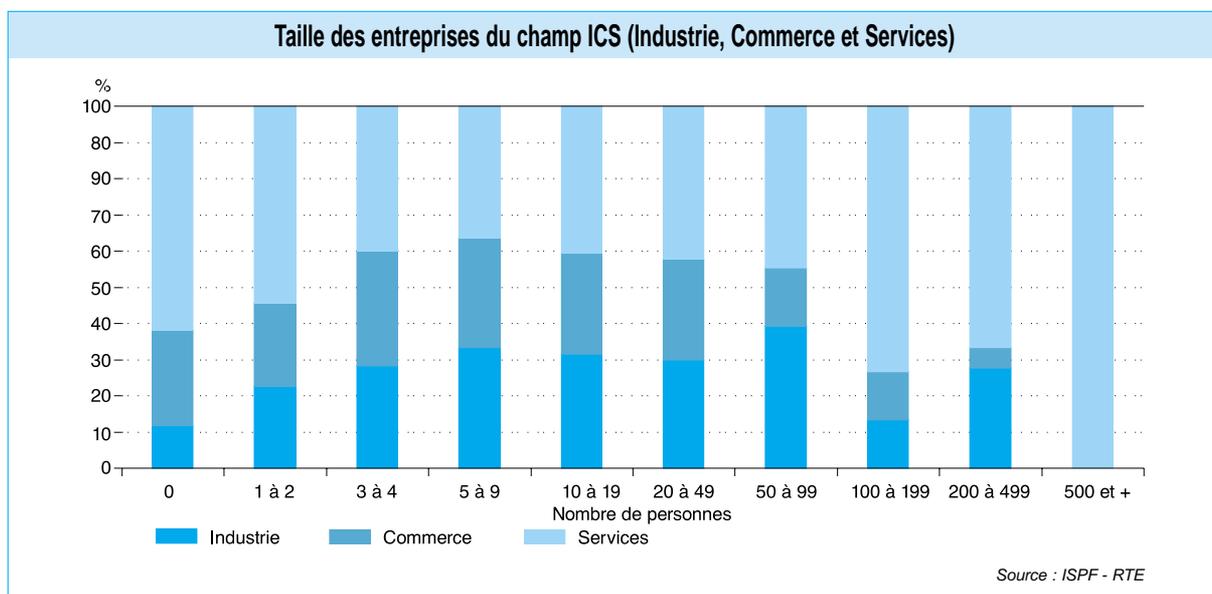
4. UNE MAJORITÉ D'ENTREPRISES INDIVIDUELLES

La majorité des entreprises du territoire sont de petite taille : environ 88% d'entre elles se composent de une à deux personnes et 2,7% seulement ont plus de dix personnes. Les proportions sont inversées pour l'industrie et le commerce (respectivement 83% et 82% des entreprises ayant une à deux personnes et 4 et 3,2% de celles ayant au moins dix personnes). Ces entreprises de plus de dix salariés regroupent 77% du total des effectifs.

Le statut juridique observé le plus fréquemment dans le secteur privé polynésien marchand est celui des « personnes physiques » ou entrepreneurs individuels (81,7% des entreprises). Sous le régime des sociétés, ce sont toujours les S.A.R.L. qui dominent (10% du total).

5. UN SECTEUR TERTIAIRE DOMINANT

Avec 62% du stock des entreprises, les services demeurent le premier secteur devant l'industrie (19,2%) qui creuse l'écart avec le commerce (18,8%).



Le total des emplois déclarés à la CPS au 31 décembre 2001 est de 67 052 personnes, soit une progression de 0,6% par rapport à 2000.

Ils se composent des emplois salariés (58 149 personnes en 2001, soit + 0,4% par rapport à 2000) qui bénéficient du Régime Général des Salariés (RGS) et des emplois non salariés (8 903 personnes, soit + 2,2%) qui bénéficient du Régime des Non Salariés (RNS).

La moitié des secteurs d'activité contribue positivement à cette évolution de l'emploi, tout en accordant des salaires toujours plus importants à leurs employés

1. DES EFFECTIFS SALARIÉS EN FAIBLE PROGRESSION

En 2001, la progression de l'emploi salarié a ralenti, son rythme de croissance s'élevant seulement à 0,4%.

Après une année 2000 durant laquelle la progression du nombre de femmes salariées a été sensiblement plus forte que celle observée chez les hommes, l'année 2001 affiche un recul des effectifs féminins (-1,22%). Ce sont essentiellement les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration, l'administration publique, la pêche et l'aquaculture, les transports et communication et l'éducation qui suivent cette évolution. Les secteurs de l'immobilier, des activités financières et de production d'électricité ont quant à eux embauché plus de femmes que d'hommes.

Contribution par secteur d'activité à la création d'emplois salariés

Activité de l'entreprise	1999	2000	2001	Variation 2001/2000		Contribution du secteur à la création d'emplois en 2001
				Absolue	Relative	
				Nombre	%	
Construction	4 515	4 513	5 092	579	12,8	22,2
Services collectifs, sociaux et personnels	2 521	2 625	2 914	289	11,0	11,1
Commerce, réparations automobile et d'articles domestiques	8 436	9 023	9 239	216	2,4	8,3
Santé et action sociale	2 648	2 659	2 735	76	2,9	2,9
Activités financières	1 449	1 424	1 491	67	4,7	2,6
Transports et communications	4 423	4 717	4 762	45	1,0	1,7
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	451	440	468	28	6,4	1,1
Immobilier, locations et services aux entreprises	3 197	3 567	3 581	14	0,4	0,5
Activités extra-territoriales	2	2	2	0	0,0	0,0
Agriculture, chasse, sylviculture	698	661	656	-5	-0,8	-0,2
Éducation	533	523	517	-6	-1,1	-0,2
Industries extractives	194	178	140	-38	-21,3	-1,5
Industrie manufacturière	4 371	4 387	4 348	-39	-0,9	-1,5
Services domestiques	1 303	1 311	1 271	-40	-3,1	-1,5
Administration publique	12 765	13 541	13 301	-240	-1,8	-9,2
Pêche, aquaculture	1 737	2 118	1 846	-272	-12,8	-10,4
Hôtels et restaurants	5 903	6 214	5 786	-428	-6,9	-16,4
Effectif total	55 146	57 903	58 149	246	0,4	100

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

En 2001, ce sont les secteurs de la construction, des services collectifs, sociaux et personnels, ainsi que le commerce qui ont été porteurs.

Ainsi, après une pause en 2001, la création d'emplois dans le secteur de la construction a retrouvé son niveau des années 90, à savoir un peu plus de 500 salariés par an.

À l'inverse, les hôtels-restaurants et la pêche, aquaculture sont des secteurs dans lesquels le nombre d'emplois a baissé (respectivement -16,4% et -10,4%).

De manière générale, les autres secteurs varient très peu sur un an (entre +3 et -1,5%).

2. SALAIRES EN HAUSSE

En 2001, l'accroissement de la masse salariale ne résulte plus de l'effet mécanique de l'accroissement des effectifs salariés, mais tout simplement d'une réelle progression du salaire moyen, qui s'est révélée plus importante que lors des années antérieures (+3,6% sur un an). L'élévation importante du SMIG (+3% au 1^{er} mai 2001, soit 609,46 F.CFP l'heure), ainsi que les accords intervenus dans les différents secteurs d'activité entre patronat et syndicats en sont les explications principales. Toutefois, il faut souligner que le rythme de croissance du salaire moyen est plus faible que celui de la masse salariale (+4,1%), traduisant, dans l'ensemble, une augmentation plus forte du nombre de postes à hauts salaires.

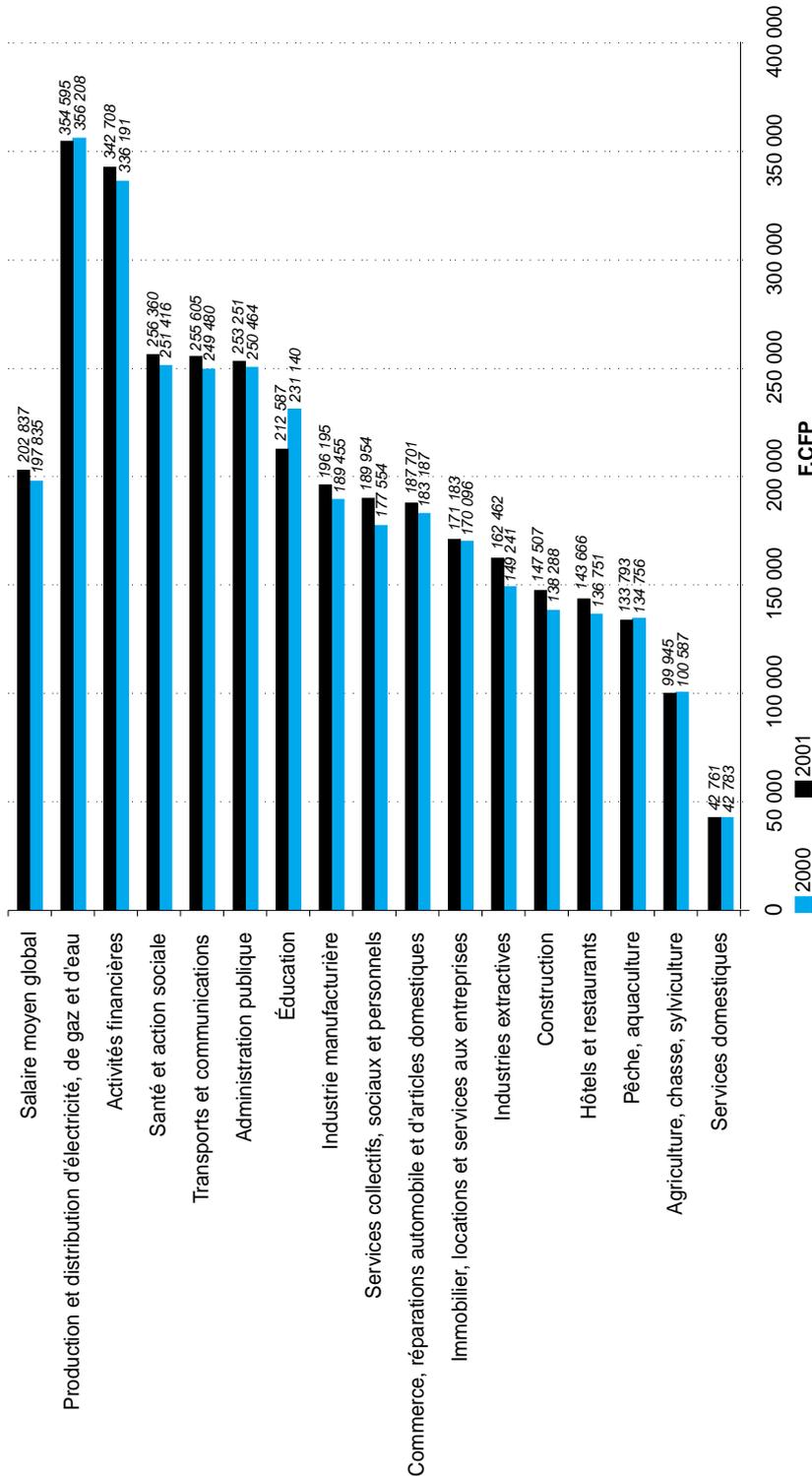
Quant au pouvoir d'achat des salariés, il a de nouveau progressé, puisque l'inflation en 2001 n'a été que de 0,9%.

En 2001, le salaire moyen global continue sa progression (+2,5% par rapport à 2000), cette évolution à la hausse est régulière depuis 1995 (+12,3% entre 1995 et 2001). Entre 2000 et 2001, la croissance la plus dynamique s'observe dans le secteur des industries extractives (+8,9%), ainsi que dans les secteurs des services collectifs sociaux et personnels (+5,6%), de la construction (+6,7%) et des hôtels restaurants (+5,1%). En revanche, le secteur de l'éducation a enregistré une baisse de son salaire moyen (-8%). Quant aux activités du secteur primaire, la production et distribution d'électricité, et les services domestiques, le salaire diminue de moins de 1%.

3. UN MARCHÉ DE L'EMPLOI EN MEILLEURE SANTÉ

Selon les statistiques du SEFI, il y a eu 8 742 offres d'emplois en 2001 (+16,6% sur un an), essentiellement tirées par les offres d'emploi avec aide gouvernementale au nombre de 2 392, tandis que les offres d'emploi normales diminuent de 1% par rapport à 2000 (3 550 offres). Parallèlement, 1 300 offres de stages de formation professionnelle ont été enregistrées, ainsi que 1 500 offres de chantier de développement local.

Salaire moyen par secteur d'activité

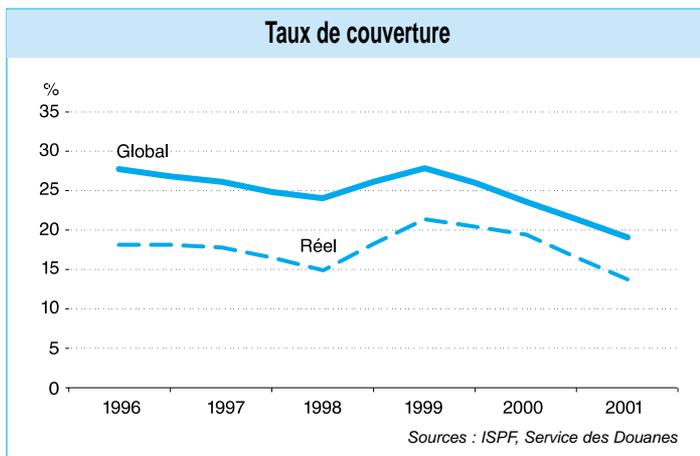


Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Commerce extérieur

Les résultats du commerce extérieur en 2001 sont assez mitigés ; si les importations augmentent en liaison avec une consommation interne dynamique, et ont bénéficié d'une faible inflation au sein des pays fournisseurs, les exportations affichent leur premier recul depuis 1995, entraînées par les mauvais résultats de la perle. Ainsi la balance commerciale se dégrade, tout comme le taux de couverture. Toutefois, les importations de biens d'équipement, signe d'investissement des entreprises et des particuliers, sont en hausse.

1. BALANCE COMMERCIALE ET TAUX DE COUVERTURE EN RETRAIT



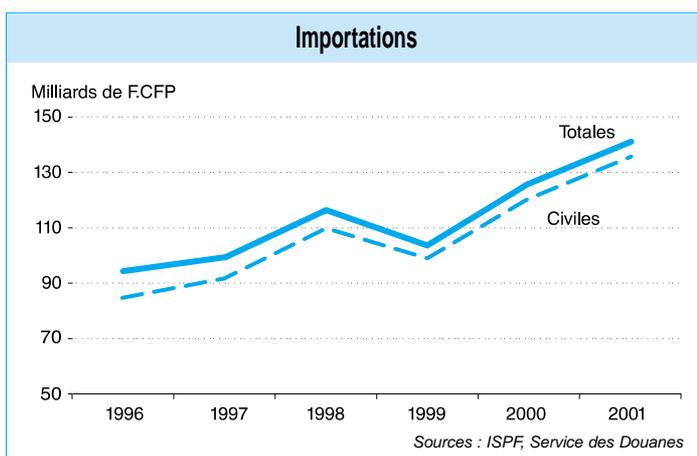
Le déficit de la balance commerciale s'établit à 116,9 milliards de F.CFP en 2001. Si la valeur des importations civiles augmente de 12,3% par rapport à 2000, les exportations locales sont en perte de vitesse (-20,2% en valeur), entraînées par les déboires de la perle (76% des exportations locales).

Ainsi le taux de couverture réel du commerce extérieur se situe à 13,7%, contre 19,4% en 2000, signe d'une dépendance accrue de la Polynésie française

vis-à-vis de l'extérieur. Celle-ci est en outre accentuée par l'organisation actuelle de nos marchés à l'exportation, 80% de nos ventes se partage entre Hong Kong, le Japon et les États-Unis.

2. DES IMPORTATIONS CIVILES EN HAUSSE

La valeur des importations polynésiennes se chiffre à 141 milliards de F.CFP. Les importations civiles sont en hausse de 12,3% à 136 milliards, tandis que les importations militaires représentent désormais moins de 4%, et ont diminué de 1,9% sur un an. Le principal pays fournisseur demeure la France (36,2%), suivie par l'Australie qui ravit la seconde place aux États-Unis, désormais en troisième position.



Parmi les biens civils importés, les biens intermédiaires représentent toujours la part la plus importante des marchandises

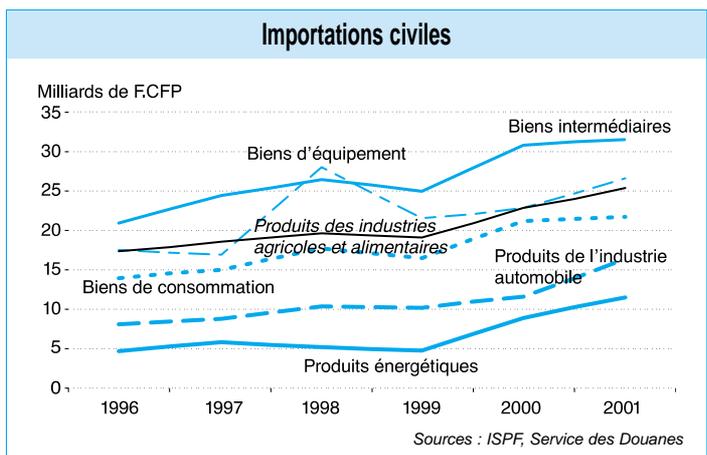
(23,3%), suivis par les biens d'équipement (19,7%), les produits des industries agricoles et alimentaires (18,7%), et les biens de consommation (16%). Viennent ensuite les produits énergétiques et les produits de l'industrie automobile en nette hausse en 2001 (respectivement 12 et 8,5%).

Les produits de l'industrie automobile montrent d'ailleurs la variation la plus significative sur la période (+40%, tant en valeur qu'en volume), particulièrement en fin d'année. Alors que de janvier à novembre, l'écart constaté entre 2001 et 2000 n'était que de +24%, les ventes de décembre ont dopé le marché (+258% entre décembre 2001 et décembre 2000). Les ménages ont effectivement anticipé leurs achats de voiture avant la hausse de la TVA au 1er janvier 2002.

Pour les produits énergétiques, après l'envolée des prix du pétrole en 2000, qui avait fait monter la valeur des importations de 85% par rapport à 1999, la facture progresse encore en 2001, de 29,5%. La hausse du dollar et du prix du baril sont les principaux acteurs de cette progression. En particulier, le prix du baril n'a vraiment retrouvé un niveau raisonnable qu'après les événements du 11 septembre. Parallèlement, la consommation du territoire en produits énergétiques a augmenté (6,3% d'augmentation en volume par rapport à 2000).

Les biens d'équipement sont en hausse de 24,5% sur un an (63% en volume), signe d'un accroissement des investissements des entreprises, mais aussi de la consommation des ménages. Les produits de la construction navale (+54%) expliquent en grande partie cette progression. Sont en effet arrivés sur le territoire de nombreux voiliers achetés par les entreprises de location, ainsi que de nouvelles unités pour la flotte de la desserte intérieure. À noter que l'augmentation de ces importations serait nettement moindre (+10%) sans la prise en compte de l'acquisition d'un bateau pour le Groupement d'Intervention de la Polynésie (GIP) pour un montant de 1,08 milliard de F.CFP. D'autre part, les hôtels ont beaucoup investi dans des appareils de dessalage, et les entreprises du BTP, en machines et matériaux de construction, en ciment (+9,5% en volume, soit 118 700 tonnes), confirmant le dynamisme de ce secteur. En outre, de nombreux appareils de télécommunication ont été importés (+47%).

Les produits des industries agricoles et alimentaires ont subi une hausse de 10,6% en valeur, pour seulement +6,5%



Commerce extérieur

en volume. Les mauvaises conditions climatiques et les crises alimentaires observées en France d'où provient l'essentiel des marchandises, ont engendré une forte inflation des produits alimentaires (+4,9%), répercutée à l'exportation.

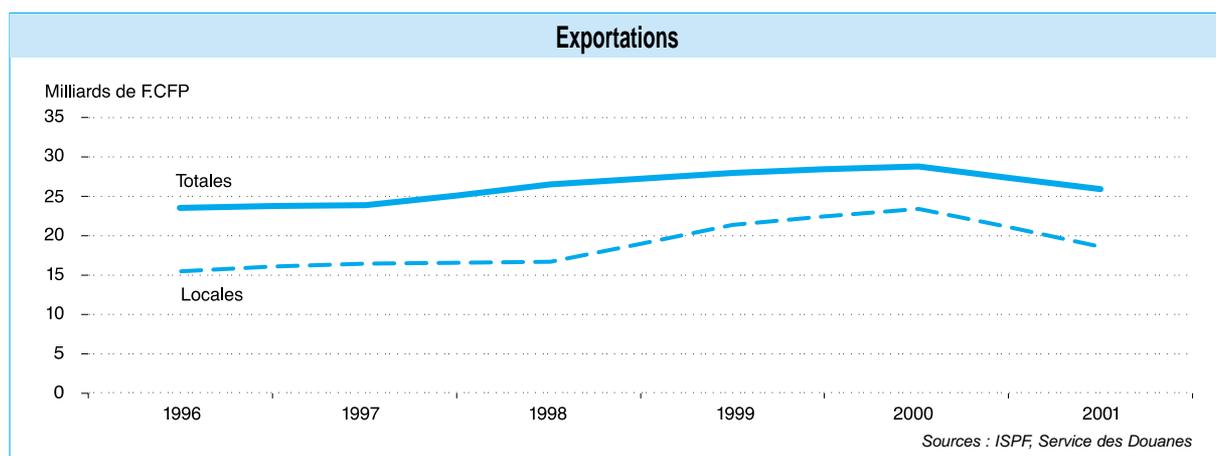
Les biens intermédiaires ne progressent que de 2,4%, après +23,2% en 2000. Cette évolution ne traduit pas une stagnation de l'activité mais s'explique plutôt par l'évolution des cours des matières premières qui n'a cessé de chuter depuis le début de l'année 2001, conséquence directe du retournement de la conjoncture mondiale. Le même phénomène s'observe sur les biens de consommation (+2,5% en valeur), qui ont bénéficié d'une inflation modérée des produits manufacturés au sein des pays fournisseurs (+0,5% en France – 50% des imports polynésiens). En outre, la consommation des ménages est toujours dynamique puisque les volumes importés ont progressé de 3,3%.

3. BAISSÉ DES EXPORTATIONS LOCALES

Pour la première fois depuis 1995, la valeur des exportations locales* est en baisse. Avec 18 677 millions de F.CFP de recettes, le recul est de 20,2% par rapport à 2000, et est essentiellement dû aux difficultés de la perle. Les exportations civiles baissent aussi de 9,9 % ainsi que les exportations militaires (-7%).

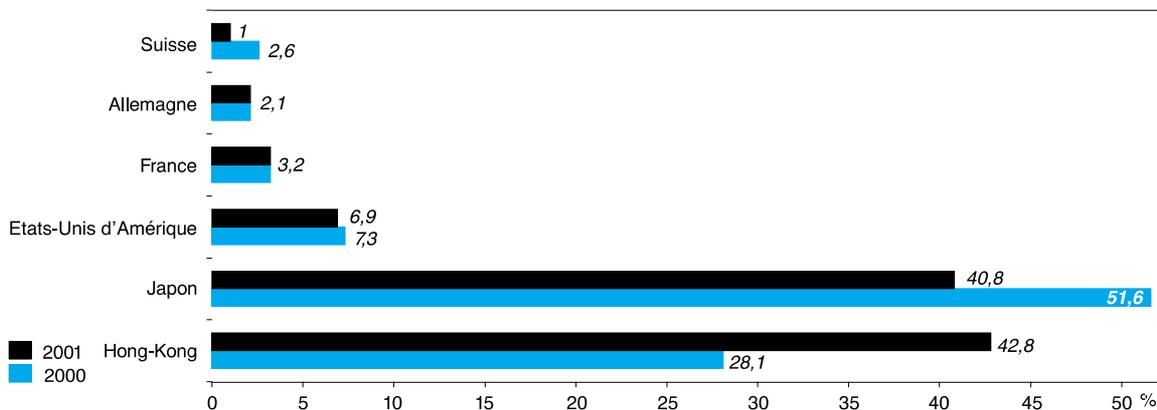
En valeur, les exportations de perles de culture brute – soit 95% des exportations de produits perliers, et 76% des exportations locales – diminuent de 29% par rapport à 2000. Le volume exporté est lui aussi en baisse, à -7,6%, alors qu'il avait augmenté de 38,9% en 2000, ce qui n'empêche pas le prix au gramme de perdre encore 23% de sa valeur (1 355 F.CFP). La détérioration de la qualité des perles, combinée à un environnement économique mondial difficile, semble avoir dissuadé les principaux pays acheteurs, puisque seul Hong Kong a augmenté ses achats (+7,9%). Le Japon a diminué les siens de près de moitié (-44%), les États-Unis de 33,6%, et la France de 29%.

Les autres produits locaux exportés ont représenté, en 2001, une valeur de 2,8 milliards de F.CFP, soit une progression de 64% par rapport à 2000. Cette évolution est due en premier lieu au secteur de la pêche qui bénéficie de conditions favorables depuis deux ans. En 2001, le volume de poissons exporté a augmenté de 39,6% et en valeur, sa progression est de 68,7% avec un prix au kilo qui passe de 463 à



* : les exportations locales concernent uniquement les produits fabriqués localement (perle, poisson, huile de coprah, nacre, monoï, vanille, etc...). Les exportations totales comprennent les exportations locales ainsi que les réexportations (matériel militaire par exemple).

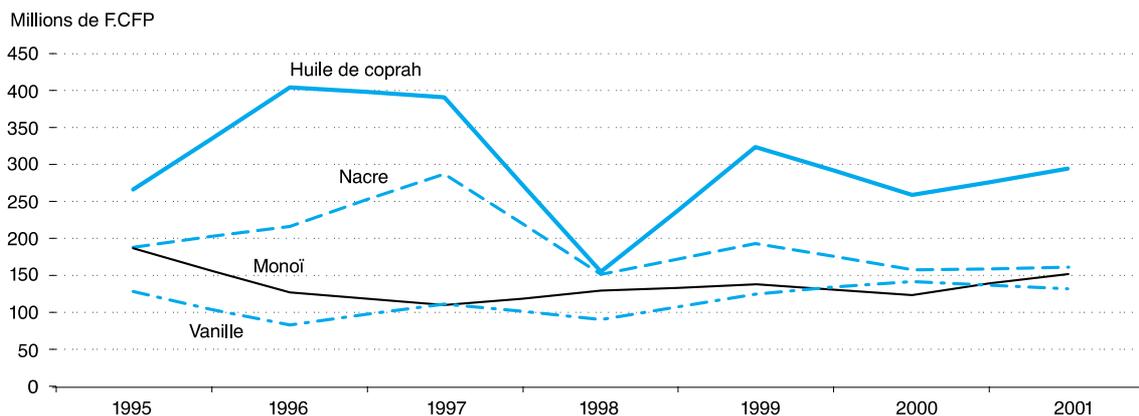
Principaux pays destinataires des exports de perles de culture brutes



Sources : ISPF, Service des Douanes

560 F.CFP. Le « nono » confirme non seulement sa troisième place mais affiche en outre plus qu'un doublement de la valeur de ses expéditions, suite au triplement de son prix de vente entre mai et juin 2001. Enfin, si l'huile de coprah et le monoï enregistrent des résultats satisfaisants (+13% et +25,6%), la vanille recule de 7% en valeur, et de 9% en volume, ce qui permet toutefois au prix au kilo d'augmenter à nouveau de 2,5%, à 22 200 F.CFP.

Exportations des produits locaux hors perles



Sources : ISPF, Service des Douanes

Démographie

La population de la Polynésie française est estimée à 238 800 habitants au 1^{er} janvier 2002, soit un taux d'accroissement naturel de 1,5% en un an. La natalité continue d'augmenter depuis 1999, alors que la fécondité se réduit à 2,36 enfants par femmes. En revanche, le nombre de décès s'est accru en 2001, tout comme le nombre de décès d'enfants de moins d'un an. La conséquence de cette augmentation générale de la mortalité en 2001 est le recul conjoncturel de l'espérance de vie à la naissance. L'accroissement naturel de la population (naissances - décès) s'élève donc à 3 620 personnes en 2001, contre 3 705 personnes en 2000, du fait de la hausse plus rapide du nombre de décès. Le taux brut de nuptialité passe sous la barre des 4‰, signe que le mariage fait de moins en moins recette en Polynésie française.

Estimation de la population

La population est estimée chaque année par les seules données de l'état civil, qui permettent de connaître le solde naturel (naissances – décès). L'accroissement de la population est normalement le jeu de deux composantes que sont le solde naturel et le solde migratoire (immigrants – émigrants). Si la première est parfaitement connue, ce n'est pas le cas de la seconde qui n'est connue qu'au moment du recensement de la population. Depuis le 3 septembre 1996, où la population s'est établie à 219 521 habitants, la population est estimée sous le seul effet de l'accroissement naturel, le solde migratoire étant supposé nul. Plus on s'éloigne de cette date de référence et plus les écarts avec la réalité sont importants. Nous devons donc attendre le recensement de la population du 7 novembre 2002 pour connaître précisément la structure de la population sur la période intercensitaire.

1. UNE POPULATION VIEILLISSANTE

La population totale s'est accrue de 1,5 % entre le 1^{er} janvier 2001 et le 1^{er} janvier 2002. En Polynésie française, les hommes sont plus nombreux que les femmes jusqu'à un âge élevé. Le rapport s'établit autour de 1,1 homme pour 1 femme. C'est seulement à 70 ans que ce rapport s'inverse en faveur des femmes.

Ce sont les 45-49 ans qui ont progressé le plus rapidement, à peu près au même rythme chez les hommes et les femmes. Étant donné les progrès des conditions de mortalité aux âges élevés, les personnes âgées progressent aussi à un rythme soutenu. Par ailleurs, les générations nées entre 1985 et 1991 sont particulièrement nombreuses.

L'âge moyen de la population augmente moins rapidement que les années précédentes, pour atteindre 27 ans et 8 mois au 1^{er} janvier 2002 contre 27 ans et cinq mois pour l'année précédente. Il s'accroît de trois mois chaque année depuis 1996. Malgré un léger vieillissement, la population de la Polynésie française est encore jeune puisque la moitié de la population a moins de 24 ans et 5 mois. Comparativement, l'âge médian en Nouvelle-Calédonie s'élève à 26 ans et deux mois en 2001 et à 34 ans et 11 mois en 1999 en Australie.

Âge moyen

Il se calcule à une date donnée et caractérise la répartition par âge de la population, en supposant qu'elle se répartisse de manière uniforme entre deux âges exacts.

Âge médian

Il sépare la population en deux groupes de même taille : 50 % de la population est plus âgée et 50 % plus jeune.

Le vieillissement de la population s'observe également par la progression de la part des personnes âgées et la baisse de celle des moins de 20 ans dans la population totale. La part des jeunes de moins de 20 ans s'est réduite depuis 1996, passant de 43,4% de la population totale à 40,7% au 1er janvier 2002 contre 25,6% pour la métropole en 2000 et 38,1% pour la Nouvelle-Calédonie en 2001.

Les personnes âgées de 60 ans et plus représentent 7% de la population présente au 1er janvier 2002 alors qu'ils n'étaient que 5,9% en 1996. A contrario, en France Métropolitaine, elles représentent 20,6% de la population totale et déjà 8,7% de la population de la Nouvelle-Calédonie pour l'année 2001. Les 65 ans et plus sont passés de 3,6% au 1er janvier 1996 à 4,4% au 1er janvier 2002. Les 80 ans et plus sont de plus en plus nombreux, passant de 995 individus au 1er janvier 1996 à 1 210 au 1er janvier 2002, mais leur part relative est stable à 0,5% de la population totale. Ils représentent 0,8% de la population totale en Nouvelle-Calédonie en 2001 où le vieillissement de la population est plus avancé.

Vieillesse de la population

	Population au 1er janvier							
	1999		2000		2001		2002	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 20 ans	96 185	42,2	96 770	41,8	97 071	41,3	97 291	40,7
De 20 à 59 ans	117 009	51,4	119 515	51,6	122 127	51,9	124 802	52,3
60 ans et plus	14 591	6,4	15 192	6,6	15 983	6,8	16 706	7,0
65 ans et plus	9 073	4,0	9 611	4,2	10 114	4,3	10 598	4,4
70 ans et plus	5 078	2,2	5 317	2,3	5 680	2,4	5 973	2,5
75 ans et plus	2 479	1,1	2 635	1,1	2 872	1,2	3 013	1,3
80 ans et plus	1 115	0,5	1 130	0,5	1 188	0,5	1 213	0,5
Population totale	227 785		231 477		235 181		238 799	

Source : ISPF

2. HAUSSE DE LA MORTALITÉ EN 2001

Le nombre de décès est estimé à 1 150 en 2001, contre 1 035 en 2000, soit une hausse de 11,3%, alors qu'il n'avait augmenté que de 1,5% entre 1999 et 2000. Les décès ont été particulièrement plus nombreux au début de l'année 2001, entre le mois de février et le mois d'avril, et en fin d'année, entre octobre et décembre. Un nombre de décès aussi élevé n'avait plus été enregistré depuis 1978 (1 120 décès).

Le taux brut de mortalité s'élève à 4,9 décès en moyenne pour 1 000 habitants en 2001, alors qu'il s'était stabilisé à 4,4‰ depuis deux ans. Il s'établit à 5,3‰ en Nouvelle-Calédonie en 2001, à 7,6‰ en 2000 en Australie, du fait d'une structure de population plus vieillie qu'en Polynésie française.

La hausse de la mortalité en 2001 est en partie le reflet du vieillissement de la population. Ce phénomène va d'autant plus s'amplifier que la structure de la population vieillit. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et les décès augmentent en parallèle. Le vieillissement est encore de faible ampleur, mais l'arrivée aux âges élevés des générations nées dans les années 1950, qui auront bénéficié des progrès réalisés en matière de santé toute leur vie durant, va accélérer cette tendance.

Démographie

Taux brut de mortalité

Il rapporte le nombre de décès de l'année *n* à la population présente en milieu d'année (population moyenne). Il représente donc le nombre moyen de décès pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Rapport de surmortalité masculine

Il rapporte les quotients de mortalité masculins par âge ou classe d'âge, aux quotients de mortalité féminins pour l'année « *n* ». Il représente donc les écarts de mortalité entre les deux sexes une année donnée.

Taux de mortalité infantile

Il rapporte le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an de l'année « *n* » au nombre de naissances de la même année.

Espérance de vie à la naissance

Elle représente le nombre d'années que vivront en moyenne les individus "ils étaient soumis à une loi de mortalité considérée de leur naissance jusqu'à leur extinction.

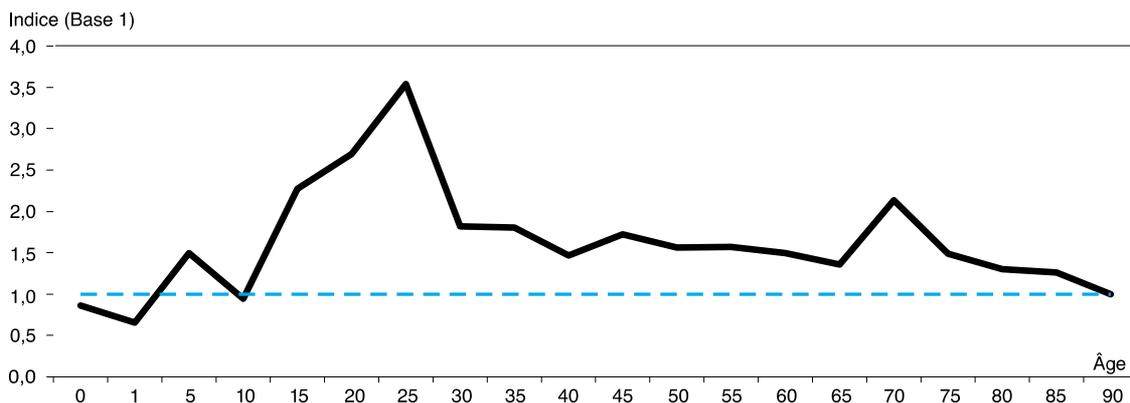
La mortalité ne touchant pas la population de manière uniforme, il est intéressant d'observer la mortalité selon l'âge. Le niveau de la mortalité s'est élevé pour presque toutes les classes d'âge de la population et plus particulièrement entre 1 et 10 ans, alors que la mortalité à ces âges est déjà plus élevée qu'en Métropole ou Nouvelle-Calédonie. C'est ensuite entre 30 et 60 ans que la progression des taux de mortalité est la plus soutenue entre 2000 et 2001. La classe d'âge 50-55 ans fait exception : le nombre de décès a diminué de 8% alors que la population moyenne de cette classe d'âge s'est accrue de 9%, ce qui correspond aux générations nombreuses des années 1950 (plus précisément 1948 à 1951).

Les conditions de mortalité sont différentes selon le sexe, c'est pour saisir ces écarts que l'on construit un indicateur de surmortalité masculine. En 2001, la mortalité est plus élevée chez les hommes à tous les âges sauf entre 0 et 5 puis entre 10 et 15 ans. En revanche, elle est presque trois fois supérieure entre 15 et 30 ans.

Depuis 1999, le taux de mortalité infantile progresse, il est passé de 6,6‰ en 1999 à 7‰ en 2000, pour atteindre aujourd'hui 7,3‰. A l'inverse, la Nouvelle-Calédonie voit reculer celui-ci jusqu'à 4,6‰ en 2001, à peu près le niveau de la France Métropolitaine, alors que l'Australie s'établit à 6‰.

En revanche, le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an reste toujours inférieur

Rapport de surmortalité masculine



Source : ISPF

à 40 dans l'année, alors qu'avant 1996 il avait toujours été nettement supérieur. Parmi les composantes de la mortalité infantile, dans le premier mois de la vie, les bébés restent sous étroite surveillance médicale et la mortalité évolue peu, alors qu'après le premier mois et jusqu'au premier anniversaire, la mortalité post-néonatale a progressé de 50% en 2001. Le nombre de mort-nés a également fortement progressé en 2001, faisant passer le taux de mortalité au-dessus de la barre des 6‰. Toutefois, les chiffres sont faibles et les taux sujets à de brusques variations.

Cette progression du niveau de mortalité à presque tous les âges de la vie a provoqué la baisse de l'espérance de vie à la naissance. Elle a perdu 8,5 mois en 2001 et n'est plus que de 71,8 ans pour l'ensemble de la population. Cet indicateur est « synthétique », il résume les conditions de mortalité par âge d'un pays en un chiffre. L'espérance de vie à la naissance a fortement reculé chez les hommes et n'atteint plus que 69,2 ans, alors qu'elle se maintient autour de 75 ans pour les femmes. L'espérance de vie à la naissance en Nouvelle-Calédonie en 2001 est de 70,5 ans pour les hommes et 76,1 ans pour les femmes et en Australie elle s'élève respectivement à 75,5 ans et 81,1 ans pour l'année 2000.

3. AUGMENTATION DES NAISSANCES ET DE LA FÉCONDITÉ CHEZ LES JEUNES FEMMES

Le nombre de naissances vivantes est passé de 4 740 en 2000 à 4 770 en 2001, soit un taux de croissance de 0,7% en une année. Les naissances légitimes diminuent régulièrement depuis 1997, alors que les naissances naturelles mais reconnues par les deux parents sont de plus en plus nombreuses depuis 1998. Ces tendances sont confirmées en 2001 avec seulement 28,2% de naissances de parents mariés et 64,6% hors mariage.

Taux de natalité

Il rapporte le nombre de naissances vivantes de l'année « n » à la population moyenne de cette même année. Il représente donc le nombre moyen de naissances vivantes pour 1 000 individus de la population sous observation pour une année donnée.

Taux global de fécondité générale

Il rapporte le nombre de naissances vivantes d'une année « n » à la population moyenne de femmes en âge de procréer (15 à 49 ans). Il représente donc le nombre moyen d'enfants par femme en âge d'avoir des enfants pour une année et une population donnée.

Indicateur conjoncturel de fécondité (ICF)

Il est la somme des taux de fécondité par âge observés une année donnée. Il représente donc le nombre moyen d'enfant(s) nés vivants que mettrait au monde une femme ayant atteint l'âge de 50 ans, si durant toute sa vie féconde elle connaissait à chaque âge, la fécondité observée une année donnée.

Descendance finale

C'est le nombre moyen d'enfant(s) nés vivants, de femmes ayant atteint l'âge de 50 ans si, durant toute leur vie féconde, elles devaient être soumises à la fécondité d'une génération particulière.

Âge moyen à la maternité

Il est la moyenne pondérée des taux de fécondité par âge. Il est utilisé pour l'interprétation de l'ICF et la descendance finale. Ces deux indicateurs résument en un chiffre la situation en matière de fécondité, d'une année ou d'une génération de femmes et l'âge moyen informe sur la répartition par âge de la fécondité.

Le taux de natalité est de 20,1 enfants en moyenne pour 1 000 habitants en 2001. Toutefois, le taux global de fécondité s'est réduit entre 2000 et 2001, passant de 77,5 enfants pour 1 000 femmes en âge de procréer à 76,1‰.

Le taux de fécondité peut également être calculé par âge afin de saisir quelles sont

Démographie

les femmes qui participent le plus à la fécondité. Les générations nées nombreuses dans les années 1980 à 1990 « gonflent » la population en âge d'avoir des enfants et font donc plus d'enfants que des générations moins nombreuses, d'où l'intérêt de calculer des taux de fécondité par âge qui permettent d'éliminer ces effets de taille.

Les taux de fécondité par âge montrent que les femmes participent le plus à la fécondité entre 15 et 34 ans. Ces taux sont particulièrement élevés entre 20 et 29 ans.

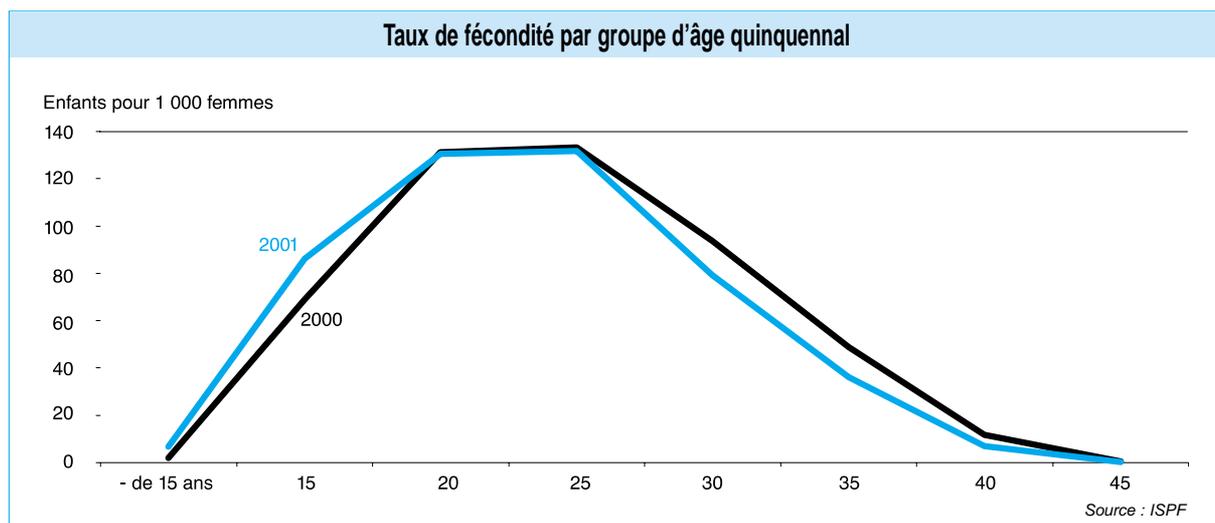
Le calendrier de la fécondité s'est modifié entre 2000 et 2001. La fécondité a progressé aux âges jeunes, avant 20 ans, alors qu'elle s'est nettement réduite après 30 ans et à tous les âges. L'association de ces deux phénomènes contribue au rajeunissement de la fécondité en Polynésie française. L'abaissement de l'âge moyen à la maternité à 25,7 ans (26,6 ans en 2000) conforte cette tendance. Cet indicateur s'élève en France Métropolitaine à 29,4 ans, il faut revenir en 1977 pour retrouver le niveau actuel de la Polynésie française.

Ainsi, la baisse de la fécondité en Polynésie française est confirmée puisque le rajeunissement de calendrier aurait du « gonfler artificiellement » l'indicateur conjoncturel de fécondité. Au contraire, celui-ci s'est réduit faiblement, passant de 2,44 enfants par femme en 2000 à 2,36 enfants par femme en 2001. L'indicateur conjoncturel de fécondité s'est réduit à 2,5 enfants par femme en 2001 en Nouvelle-Calédonie et 1,8 enfants par femme en 2000 en Australie.

L'augmentation du nombre de naissances s'explique donc principalement par l'arrivée aux âges de forte fécondité, de générations de femmes nées de plus en plus nombreuses (1979 à 1992). Phénomène qui se prolongera encore si les femmes ne retardent pas la venue de leurs enfants (modification des comportements en matière de maternité : allongement des études, généralisation de l'usage de moyens contraceptifs, etc.).

Cependant cette tendance à la baisse de la fécondité est modérée au regard de la descendance finale, indicateur mesurant la fécondité réellement atteinte par une génération de femmes. Au dernier recensement de la population de 1996, les femmes nées en 1946 ont déclaré avoir mis au monde en moyenne 4 enfants par femme durant leur vie féconde.

Taux de fécondité par groupe d'âge quinquennal



4. TOUJOURS MOINS DE MARIAGES

En 2001 le nombre de mariages est passé sous la barre des 1 000 célébrations, avec exactement 936 mariages, ce qui représente une baisse de 13% par rapport à l'année 2000. Ce niveau n'avait plus été atteint depuis le début des années 1980. Le taux brut de nuptialité, traditionnellement bas en Polynésie française est passé en dessous des 4 mariages pour 1 000 individus en moyenne. Les mois de l'année où l'on se marie le plus en Polynésie française sont juillet, août et décembre. En France métropolitaine, le taux de nuptialité est de 5,1‰ en 2001, il s'affiche à 4,3‰ en Nouvelle-Calédonie et à 5,9‰ en Australie en 2000.

5. SITUATION DÉMOGRAPHIQUE

Principaux indicateurs démographiques de la Polynésie française

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Population moyenne (nombre)	219 157	222 525	226 058	229 631	233 329	236 990
Naissances (nombre)	4 848	4 702	4 567	4 715	4 739	4 770
Taux brut de natalité (‰)	22,1	21,1	20,2	20,5	20,3	20,1
Population féminine 15-49 ans (nombre)	55 877	57 089	58 377	59 714	61 143	62 653
Taux global de fécondité générale (‰)	86,8	82,4	78,2	79,0	77,5	76,1
Décès (nombre)	1 029	1 090	1 113	1 020	1 035	11 52
Taux brut de mortalité (‰)	4,7	4,9	4,9	4,4	4,4	4,9
Décès de moins de un an (nombre)	48	36	32	31	33	35
Taux de mortalité infantile (‰)	9,9	7,7	7,0	6,6	7,0	7,3
Mort-nés (nombre)	34	38	34	26	23	30
Taux de mortinatalité (‰)	7,0	8,1	7,4	5,5	4,9	6,3
Mariages (nombre)	1 244	1 158	1 047	1 103	1 082	936
Taux brut de nuptialité (‰)	5,7	5,2	4,6	4,8	4,6	3,9
Accroissement naturel (nombre)	3 819	3 612	3 454	3 695	3 704	3 618
Taux d'accroissement naturel (%)	1,7	1,6	1,5	1,6	1,6	1,5

Source : ISPF

Situation de la France métropolitaine

	2000	2001		2000	2001
Naissances (milliers)	775	775	Espérance de vie (années)		
Décès (milliers)	536	528	Hommes	75,2	75,5
Excédent naturel (milliers)	238	247	Femmes	82,7	83,0
Solde migratoire (milliers)	50	60	Mariages (milliers)	305	303
Variation totale (milliers)	288	307	Taux de nuptialité (‰)	5,2	5,1
Taux de natalité (‰)	13,2	13,1	Moins de 20 ans (%)	25,4	25,3
Taux de mortalité (‰)	9,1	8,9	65 ans et plus (%)	16,1	16,2
Taux de mort. Infantile (‰)	4,5	4,5			
Indice de fécondité (enfants par femme)	1,88	1,9			

Source : INSEE



2- TABLEAUX ET GRAPHIQUES

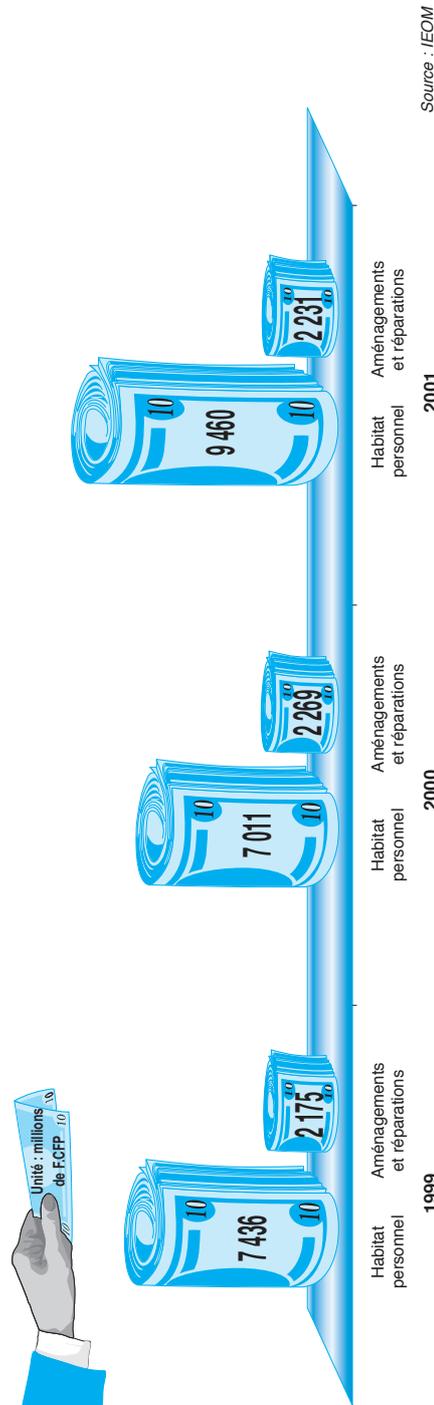
Dépenses publiques d'équipement liquidées (cumul au 31 décembre)

Unité :	1997		1998		1999		2000		2001		Variation 2001 / 2000 %
	FCFP	FCFP	FCFP	FCFP	FCFP	FCFP	FCFP	FCFP	FCFP		
Bâtiment											
Locaux administratifs	841 757 889	2 082 438 709	4 115 457 854	2 898 915 348	4 297 148 245	48,2					
Logements sociaux	2 569 660 029	1 955 887 736	4 176 392 935	6 748 281 261	4 464 126 703	-33,8					
Constructions scolaires	2 539 981 174	957 236 488	797 098 108	1 162 066 438	1 652 036 902	42,2					
Logements de fonction	200 325 386	123 290 323	447 856 620	751 805 992	132 082 919	-82,4					
Équipement collectif	229 988 260	837 379 261	1 321 576 700	759 163 300	658 518 305	-13,3					
Équipement social	184 658 689	60 352 500	18 343 670	74 735 808	302 900 000	305,3					
Équipement sanitaire	176 749 509	363 965 596	1 618 124 892	74 494 850	1 145 147 507	1 437,2					
Total	6 743 120 936	6 380 550 613	12 494 850 779	12 469 462 997	12 651 960 581	1,5					
Travaux publics											
Infrastructures routières	4 648 652 582	2 703 642 719	4 467 728 887	2 609 186 850	567 069 542	-78,3					
Infrastructures aéroporitaires	643 397 285	11 500 000	489 931 367	214 666 967	-	-					
Infrastructures maritimes*	1 787 706 540	443 983 227	1 309 478 881	837 232 509	1 638 772 758	95,7					
AEP - Assainissement	718 635 358	113 294 482	1 811 579 622	1 990 033 144	1 262 219 192	-36,6					
Travaux électriques	75 482 001	37 606 653	211 933 730	283 620 063	91 293 666	-67,8					
Terrassements généraux	21 403 286	59 529 732	609 206 447	744 512 357	9 000 000	-98,8					
Ouvrages d'art	170 000	65 596 654	517 958 301	81 834 000	47 645 885	-41,8					
Viabilisation de terrains					372 605 410	-					
Autres	207 108 464	122 224 066	999 541 590	796 955 912	1 131 629 180	42,0					
Total	8 102 555 516	3 557 377 533	10 417 358 825	7 558 041 802	5 120 235 633	-32,3					
Location avec opérateur de matériel de construction	-	-	422 816 278	135 925 620	-	-					
TOTAL GÉNÉRAL	14 845 676 452	9 937 928 146	23 335 025 882	20 163 430 419	17 772 196 214	-11,9					

Sources : État, Administration territoriale, Communes, ISPF

* : En 2001, les infrastructures maritimes comprennent les dépenses en infrastructures aéroporitaires.

Prêts immobiliers accordés par les établissements de crédits locaux



Pêche hauturière professionnelle

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Flottille professionnelle active (a)										
Pêche hauturière du large	233	276	291	301	294	296	327	359	400	364
Palangriers	25	50	66	65	59	60	54	57	57	57
Thoniers ligneurs aux 40lèmes Sud (b)	2	4	-	4	4	1	-	-	0	0
Pêche hauturière de proximité										
Bonitiers classiques	100	70	70	77	75	70	72	74	63	60
Poti marara (c)	106	152	155	159	160	166	207	242	280	250
Production hauturière (poids vifs)	2 573	3 621	4 222	4 619	5 145	6 272	7 474	7 336	8 815	10 317
Pêche hauturière du large										
Palangriers	892	2 445	2 653	2 638	3 442	4 660	5 282	5 303	6 891	7 811
Thoniers ligneurs aux 40lèmes Sud (b)	72	45	-	183	69	24	0	0	0	0
Pêche hauturière de proximité										
Bonitiers classiques	1 460	979	1 229	1 611	1 126	934	992	827	631	891
Poti marara (c)	221	197	340	370	577	678	1 200	1 206	1 293	1 615

Unité :

Nombre

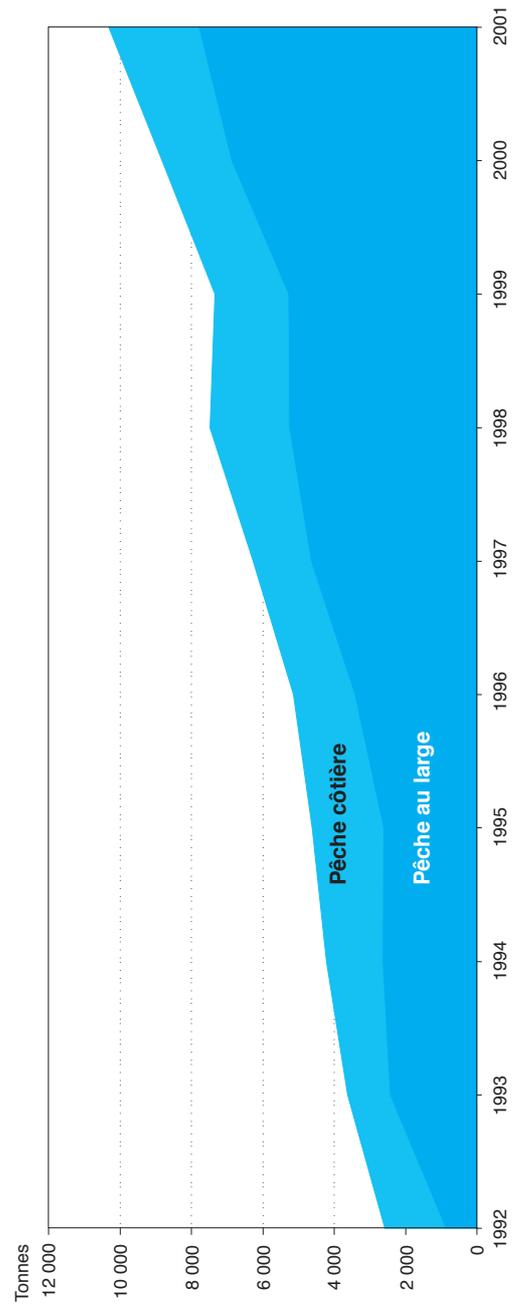
Unité :

Tonnes

(a) Certains bateaux pratiquent à la fois la pêche hauturière de large et la pêche hauturière de proximité appelée aussi pêche côtière.
 (b) Ces navires font partie de la flottille des palangriers, sauf en 1990 où, seuls 2 sur 3 font partie des palangriers.
 (c) Il s'agit uniquement des poti marara détenteurs d'une licence de pêche professionnelle.

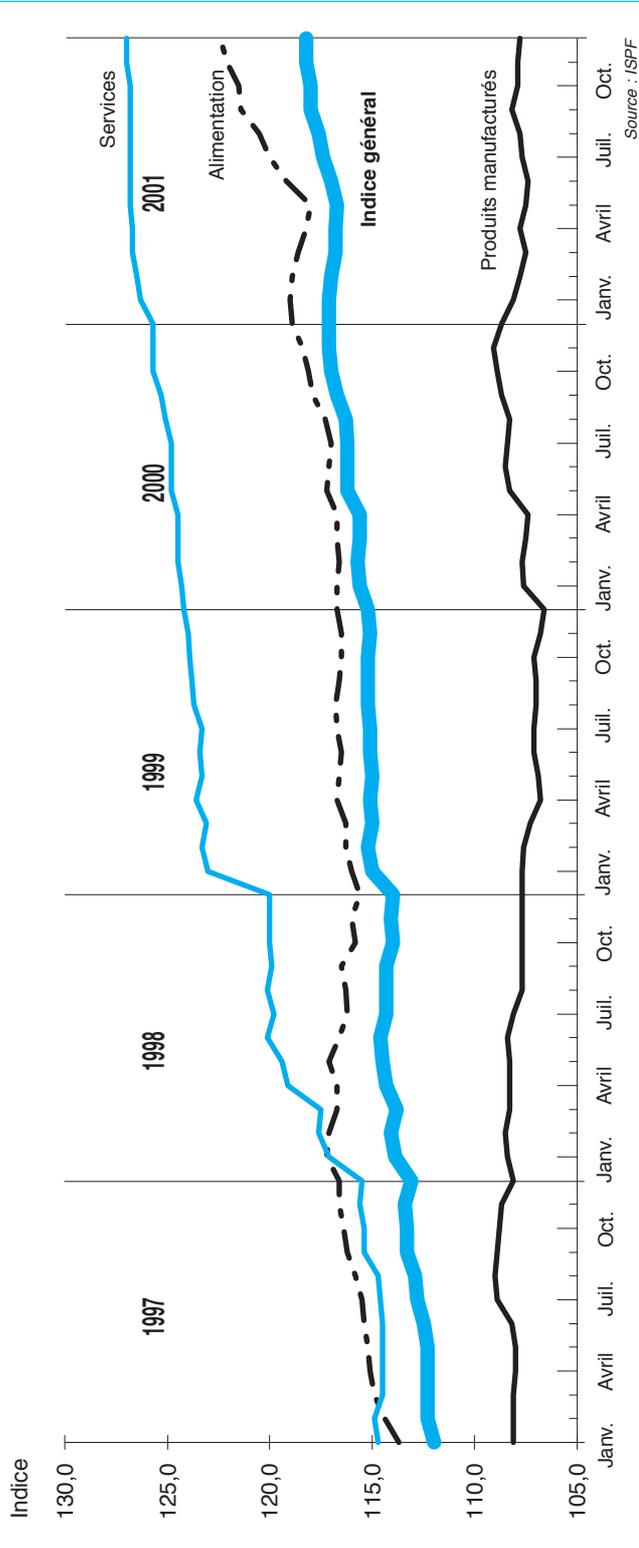
Source : Service de la pêche

Production de pêche hauturière (poids vifs)



Source : Service de la pêche

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste entre 1997 et 2001 (base 100, décembre 1988)



Source : ISPF

Évolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation par grand poste en 2001

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<i>Indice base 100 en décembre 1988</i>												
Indice général	117,1	117,0	116,8	116,8	116,7	117,0	117,4	117,6	118,0	118,0	118,2	118,2
Alimentation	119,0	118,9	118,6	118,2	118,0	119,2	120,0	120,5	121,4	121,5	122,1	122,4
Produits manufacturés	108,1	107,8	107,5	107,8	107,5	107,4	107,7	107,8	108,2	107,9	107,9	107,8
Services	126,3	126,5	126,7	126,7	126,8	126,8	126,8	126,8	126,8	126,8	127,0	127,0

Source : ISPF

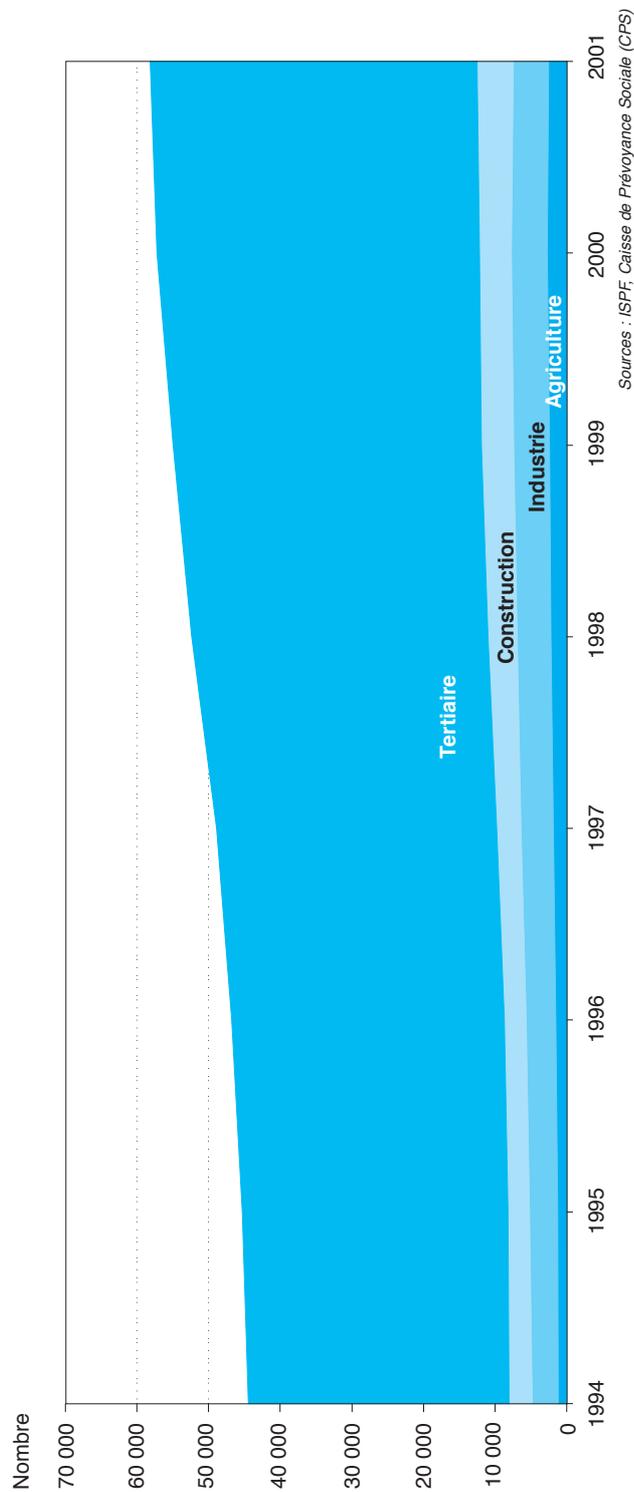
Effectifs salariés déclarés à la Caisse de Prévoyance Sociale

Unité : Nombre

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Agriculture	1 213	1 273	1 521	1 847	2 176	2 381	2 756	2 502
Pêche		48	40	61	85	84	75	67
Pisciculture, aquaculture (y.c. perliculture)		830	960	1 306	1 554	1 649	2 026	1 779
Autres activités de l'agriculture		395	521	480	537	648	655	656
Industrie	3 605	3 944	4 126	4 514	4 755	4 994	4 980	4 956
Construction	3 233	3 003	3 109	3 398	4 070	4 526	4 481	5 092
Tertiaire	36 362	37 072	37 975	39 151	41 369	43 020	45 003	45 599
Hôtellerie		2 804	2 899	3 098	3 623	3 808	4 117	3 639
Restauration		1 676	1 860	1 903	1 969	2 036	2 048	2 147
Autres activités du secteur tertiaire		32 592	33 216	34 150	35 777	37 176	38 838	39 813
Total effectifs salariés déclarés	44 413	45 292	46 731	48 910	52 370	54 921	57 220	58 149

Sources : ISPF, Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)

Effectifs salariés déclarés par secteur d'activité

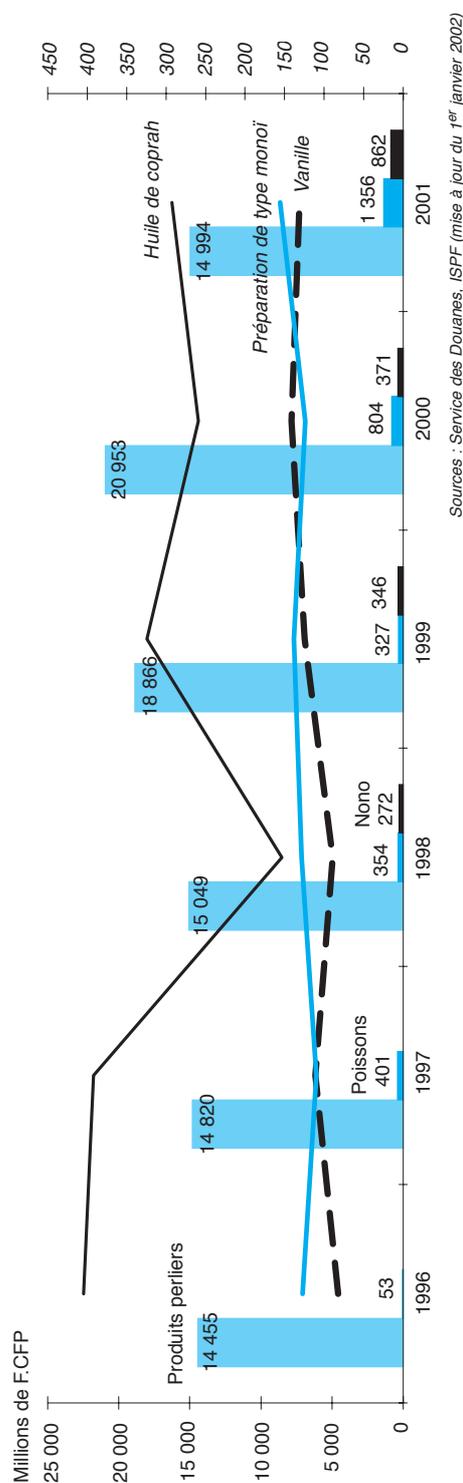


Exportations locales

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Variation 2001 / 2000	Part relative en 2001
<i>Unité : Millions de F.CFP</i>								
Produits perliers	14 455	14 820	15 049	18 866	20 953	14 994	-28,4	57,7
dont perles de culture brutes	14 074	14 463	14 429	17 099	20 073	14 223	-29,1	54,7
Poissons	53	401	354	327	804	1 356	68,7	5,2
Nono	-	-	272	346	371	862	132,6	3,3
Huile de coprah	405	392	153	324	259	293	12,9	1,1
Vanille	82	111	89	125	141	131	-7,2	0,5
Préparation de type monoi	127	110	128	138	124	156	25,6	0,6
Total exportations locales	15 457	16 477	16 555	21 330	23 416	18 677	-20,2	71,9
TOTAL exportations	23 433	23 804	26 462	27 861	28 741	25 979	-9,6	100
<i>Unité : Tonnes</i>								
Produits perliers	5,5	5,1	6,7	10,6	11,7	10,8	-8,4	0,1
dont perles de culture brutes	5,1	4,8	6,1	8,2	11,4	10,5	-7,6	0,1
Poissons	117	1 118	886	842	1 736	2 423	39,6	14,9
Nono	-	-	2 648	3 690	3 092	3 426	10,8	21,0
Huile de coprah	6 828	6 060	2 704	4 635	5 750	4 819	-16,2	29,6
Vanille	8	8	5	7	7	6	-9,5	0,0
Préparation de type monoi	182	171	187	196	180	222	23,4	1,4
Total exportations locales	8 116	10 470	7 888	11 443	15 543	14 717	-5,3	90,4
TOTAL exportations	21 142	13 112	13 295	13 313	16 652	16 277	-2,2	100,0

Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2002)

Exportations Locales



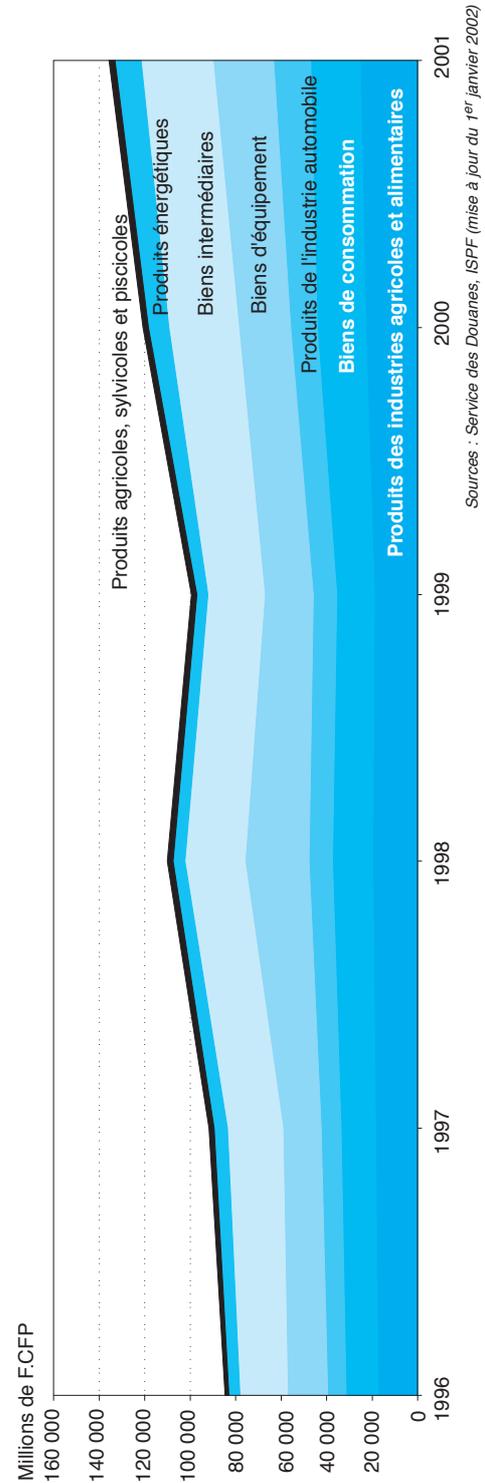
Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour du 1^{er} janvier 2002)

Importations civiles

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	Variation 2001 / 2000	Part relative en 2001
	Millions de F.CFP						%	%
<i>Unité : Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles</i>								
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	1 853	2 126	2 457	2 416	2 448	2 495	1,9	1,8
<i>Unité : Produits des industries agricoles et alimentaires</i>								
Produits des industries agricoles et alimentaires	17 306	18 607	19 666	19 134	22 868	25 292	10,6	18,6
<i>Unité : Biens de consommation</i>								
Biens de consommation	14 111	14 977	17 774	16 460	21 219	21 739	2,5	16,0
<i>Unité : Produits de l'industrie automobile</i>								
Produits de l'industrie automobile	8 104	8 814	10 331	10 181	11 635	16 321	40,3	12,0
<i>Unité : Biens d'équipement</i>								
Biens d'équipement	17 612	16 881	28 113	21 467	22 885	26 656	16,5	19,7
<i>Unité : Biens intermédiaires</i>								
Biens intermédiaires	21 024	24 372	26 472	25 017	30 830	31 574	2,4	23,3
<i>Unité : Produits énergétiques</i>								
Produits énergétiques	4 700	5 828	5 172	4 803	8 875	11 492	29,5	8,5
Total	84 710	91 604	109 985	99 473	120 759	135 569	12,3	100,0
<i>Unité : Tonnes</i>								
<i>Unité : Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles</i>								
Produits agricoles, sylvicoles et piscicoles	16 835	16 109	17 324	15 954	16 996	16 602	-2,3	2,1
<i>Unité : Produits des industries agricoles et alimentaires</i>								
Produits des industries agricoles et alimentaires	111 928	117 574	123 884	120 805	134 480	143 200	6,5	18,4
<i>Unité : Biens de consommation</i>								
Biens de consommation	15 027	15 312	17 865	16 374	20 380	21 058	3,3	2,7
<i>Unité : Produits de l'industrie automobile</i>								
Produits de l'industrie automobile	7 809	8 672	10 368	10 210	10 880	15 176	39,5	1,9
<i>Unité : Biens d'équipement</i>								
Biens d'équipement	10 416	11 092	13 863	12 593	14 927	24 410	63,5	3,1
<i>Unité : Biens intermédiaires</i>								
Biens intermédiaires	174 600	211 618	227 988	245 325	255 642	271 743	6,3	34,9
<i>Unité : Produits énergétiques</i>								
Produits énergétiques	209 432	219 459	221 781	244 522	279 643	287 137	2,7	36,9
Total	546 047	599 836	633 073	665 784	732 950	779 326	6,3	100,0

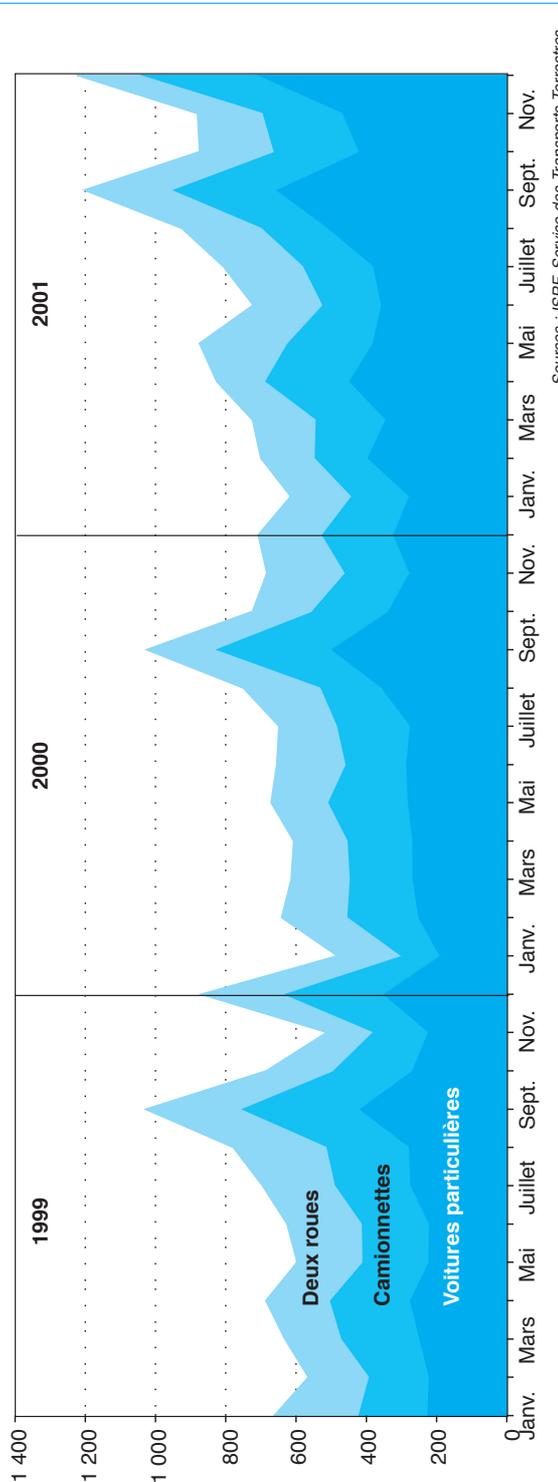
Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour au 1^{er} janvier 2002)

Importations civiles



Sources : Service des Douanes, ISPF (mise à jour au 1^{er} janvier 2002)

Immatriculations de véhicules neufs



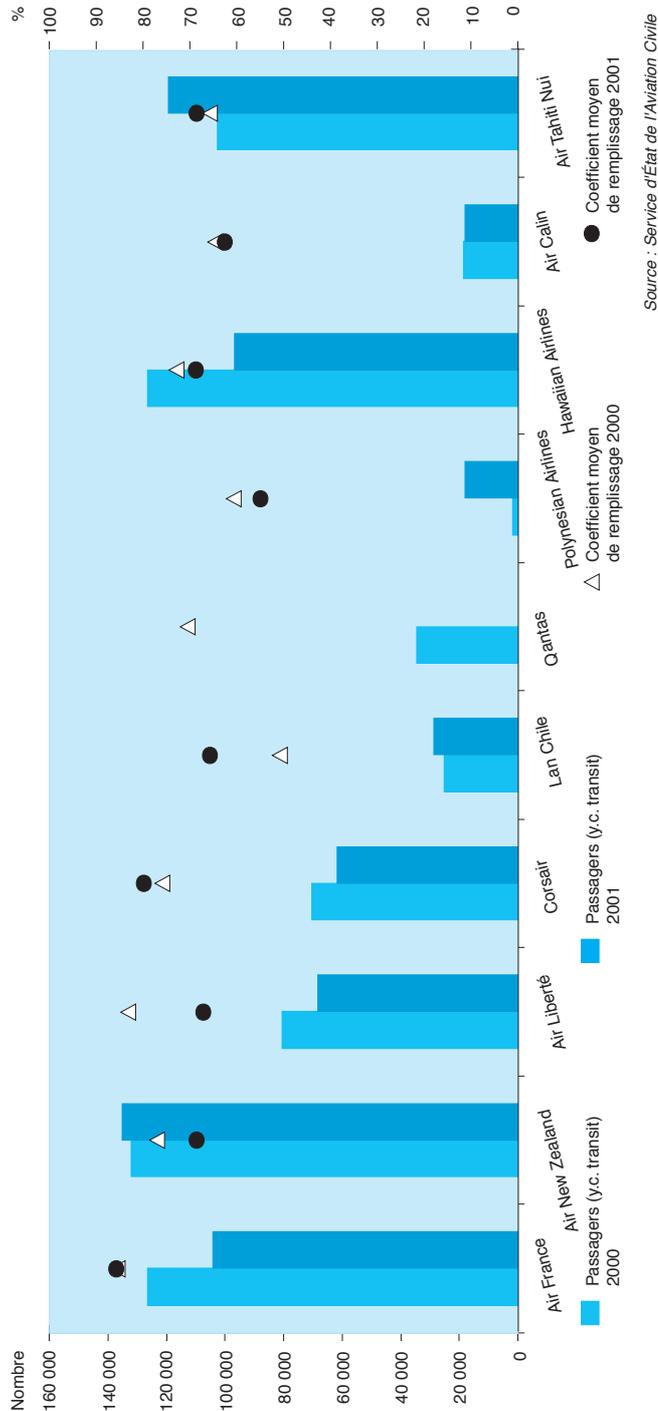
Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Immatriculations de véhicules neufs

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.	TOTAL
Voitures Particulières	228	224	251	278	225	224	277	281	424	272	227	355	3 266
	194	255	270	271	284	289	278	359	504	341	280	326	3 651
	281	400	348	452	384	360	383	512	661	424	470	714	5 389
Camionnettes	197	171	222	228	188	191	214	234	337	225	158	286	2 651
	112	201	179	184	227	172	207	173	332	217	184	203	2 391
	164	149	198	239	243	167	199	187	297	242	227	333	2 645
Deux roues	237	170	159	180	184	210	205	264	268	187	128	230	2 422
	177	185	165	152	160	194	164	218	190	166	219	179	2 169
	170	151	178	135	249	195	225	226	246	209	184	177	2 345
TOTAL	662	565	632	686	597	625	696	779	1 029	684	513	871	8 339
	483	641	614	607	671	655	649	750	1 026	724	683	708	8 211
	615	700	724	826	876	722	807	925	1 204	875	881	1 224	10 379

Sources : ISPF, Service des Transports Terrestres

Trafic international de passagers par compagnie à Tahiti-Faaa - tous vols confondus



Source : Service d'Etat de l'Aviation Civile

Trafic international de passagers (vols réguliers)

Voies	Arrivées et Départs		Passagers (y compris transit)		Sièges offerts		Coefficient moyen de remplissage	
	2001	Variation 2001/2000 %	2001	Variation 2001/2000 %	2001	Variation 2001/2000 %	2001	Variation 2001/2000 %
Air France	310	-17,6	104 010	-17,5	121 312	-17,8	85,7	0,4
Air New Zealand	844	16,3	134 277	8,5	196 146	16,4	68,5	-11,5
Air Lib	330	-3,8	68 432	-15,0	101 869	5,2	67,2	-19,1
Corsair	159	-28,7	61 061	-13,1	76 250	17,6	80,1	5,5
Lan Chile	204	-9,7	28 623	-18,3	43 549	-11,7	65,7	-7,6
Polynesian Airlines*	210	1 066,7	17 918	967,2	32 626	1 077,0	54,9	-9,4
Hawaiian Airlines	174	-17,5	27 807	-12,8	52 852	17,7	52,6	5,8
Air Calin	163	-38,7	18 155	-1,5	29 039	1,7	62,5	-2,8
Air Tahiti Nui	602	13,4	119 262	18,8	173 865	14,1	68,6	4,1
Total	2 996	-1,1	579 545	-7,1	827 508	-2,8	70,0	-5,3

Source : Service d'Etat de l'Aviation Civile

* : les fortes progressions constatées résultent du transfert des vols de la compagnie australienne Qantas qui a stoppé ses rotations vers la Polynésie fin 2000.